

EXERCICE
1963



BANQUE
DE PARIS ET DES PAYS-BAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 21 MAI 1964

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. EMMANUEL MONICK,	<i>Président d'Honneur,</i>
HENRI DEROY,	<i>Président,</i>
JEAN REYRE,	<i>Vice-Président Directeur Général,</i>
MAURICE BÉRARD,	<i>Administrateur,</i>
PIERRE BERCOT,	—
LOUIS BRICARD,	—
RENÉ DAMIEN,	—
PIERRE DAVID-WEILL,	—
FRANÇOIS DE FLERS,	—
RENAUD GILLET,	—
EMILE GIRARDEAU,	—
RAOUL DE VITRY,	—
ARNAUD DE VOGÜÉ,	—

Censeurs :

MM. HENRY DE BLETTERIE, HENRY BURNIER,
JOSEPH MOISE, EDMOND SPITZER.

Commissaire du Gouvernement :

M. RENÉ DE LESTRADE

Commissaires aux Comptes :

MM. Carlos MULQUIN, Henri LÉON et Philippe SIMON
Commissaires agréés par la Cour d'Appel de Paris

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 202.680.000 FRANCS

Registre du Commerce : Seine N° 54-B-5515 — L.B.F. N° 24

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 MAI 1964

Allocution du Président,
Rapport du Conseil d'Administration,
Rapports des Commissaires,
Comptes de l'exercice 1963,
Résolutions de l'Assemblée,
Inventaire des valeurs mobilières détenues en
Portefeuille le 31 décembre 1963

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 21 MAI 1964

ALLOCUTION

prononcée

par M. le Gouverneur Henri DEROY, Président.

Mesdames, Messieurs,

Avant de donner la parole à ceux d'entre vous qui désiraient poser des questions ou formuler des observations au sujet de l'exercice 1963 dont vous venez d'entendre le compte rendu, je voudrais vous donner quelques informations sur les activités de la Banque durant les premiers mois de l'exercice en cours.

En ce qui concerne notre action à l'étranger tout d'abord, nous avons créé en Grande-Bretagne une filiale « Banque de Paris et des Pays-Bas Ltd » dont les bureaux ont été ouverts au début du mois d'avril. Cette Maison réunit autour de votre Etablissement, qui a souscrit plus de la moitié du capital, plusieurs groupes financiers britanniques et américains, et des

compagnies d'assurances britanniques. Cette initiative qui doit contribuer au resserrement de nos liens avec la place de Londres et à une collaboration plus étroite entre les milieux financiers et économiques des deux côtés de la Manche est conforme à la vocation internationale qui a toujours été celle de notre Etablissement et qui s'est récemment affirmée par la création de Paribas Corporation aux Etats-Unis en 1960 et par celle de Cefisa en Espagne en 1962.

En France, la Banque de Paris et des Pays-Bas, non comme actionnaire, car la participation de notre groupe dans le capital de l'affaire a toujours été des plus réduites, mais en sa qualité de chef de file du pool bancaire, a pris une part importante dans les négociations délicates qui ont été rendues nécessaires par les problèmes posés à la Compagnie des Machines Bull. Cette société, dont vous avez pu suivre le développement depuis quelques années, a eu, en effet, à surmonter durant les derniers mois de graves difficultés provoquées par une croissance extrêmement rapide ainsi que par l'obligation où elle se trouve de faire face à une concurrence internationale particulièrement vive, tout en renouvelant sans cesse ses techniques en fonction des progrès de la recherche. Ces négociations ont abouti à l'adoption de décisions qui ont été définitivement ratifiées la semaine dernière par les actionnaires de la Compagnie : un nouveau groupe, qui réunit les deux principales sociétés françaises d'électronique, la Banque de Paris et divers établissements publics et privés de crédit, apportera son concours technique et financier à la Compagnie; il doit souscrire à une première augmentation de capital et conduire les conversations actuellement engagées avec une des plus grandes compagnies étrangères de cette branche industrielle.

Un décret de septembre 1963 a rendu possible la création en France de sociétés d'investissement à capital variable dont

la commission présidée par M. Lorain avait montré l'utilité pour permettre l'accès d'un public plus large au marché financier et, par voie de conséquence, l'accroissement des ressources de ce marché.

En association avec la Société Générale, la Société Générale Alsacienne de Banque et un groupe de compagnies d'assurances, nous avons créé la société Générale d'Epargne et d'Investissement « SOGÉVAR », dont les titres ont été offerts en souscription publique dès le début du mois de mars. L'accueil réservé aux actions SOGÉVAR confirme l'utilité de cette nouvelle forme de placement.

Dans un domaine tout différent, je voudrais enfin vous rappeler l'intérêt que nous portons aux problèmes de la distribution. La société « Au Printemps Nation », créée l'an dernier avec le concours de MM. Lazard Frères et de la Banque de Paris, a inauguré il y a quelques jours à Paris le nouveau magasin qui porte ce nom. Il n'est point besoin de souligner devant vous ce que représente pour un secteur d'activité en pleine modernisation l'ouverture d'un ensemble commercial aussi imposant, dont la presse a rappelé qu'il était le premier grand magasin créé depuis plus de soixante ans dans notre capitale.

Je n'ai voulu vous donner que quelques brèves indications sur les initiatives prises au cours des derniers mois, mais je pense que la diversité de ces exemples vous permettra de juger de la vitalité de votre Maison dans tous les domaines où elle fait porter son action. Je dois ajouter que, comme vous avez pu le constater à la lecture du bilan de la Banque, l'augmentation de capital qui a été réalisée en 1963 grâce à votre concours nous assure des moyens financiers mieux en rapport que précédemment avec nos possibilités de développement, et que la réévaluation de notre portefeuille-titres et de nos immeubles —

d'une ampleur volontairement modérée — à laquelle nous avons procédé, en fin d'exercice, laisse subsister une marge appréciable entre la valeur réelle de nos actifs et leur estimation comptable.

Enfin, la progression de nos profits qu'ont enregistrée les comptes en 1963, mais dont le produit s'est trouvé en partie absorbé par les frais exceptionnels de l'augmentation de capital, s'est poursuivie, au cours du premier trimestre de 1964, à un rythme satisfaisant, compte tenu de la situation des marchés financier et monétaire.

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des conditions dans lesquelles s'est déroulée l'activité de votre société pendant l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation le bilan arrêté au 31 décembre dernier.

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE EN 1963

Dans le monde occidental, l'évolution de l'économie en 1963 a été commandée par les facteurs suivants :

- hausse des matières premières;
- expansion générale de la production industrielle et particulièrement de l'industrie automobile;

- aggravation de la menace d'inflation dans de nombreux pays et notamment au sein de la Communauté Economique Européenne;
- persistance des problèmes posés par la situation des paiements internationaux.

Les marchés de matières premières, depuis leur poussée brutale lors de la guerre de Corée en 1950-1951, étaient restés orientés à la baisse. Cette tendance s'est renversée en 1963.

Les céréales, déjà soutenues depuis trois ans par les achats de la Chine, ont, en outre, fait l'objet, l'automne dernier, de commandes massives de la part de l'Union Soviétique et des pays de l'Europe de l'Est. Les excédents accumulés par les pays exportateurs ont permis de répondre sans peine à cette nouvelle demande, laquelle a cependant provoqué un certain raffermissement des cours. A la suite de la crise de Cuba, des fluctuations désordonnées ont marqué le marché du sucre. Le prix de ce dernier a plus que doublé dans le courant de l'année.

Dans le domaine des textiles naturels, le coton, soumis à la concurrence des fibres artificielles et synthétiques, est resté plutôt faible, mais la laine a enregistré une nette progression. Tendence très ferme également dans le secteur des métaux non ferreux. L'étain, le zinc et le plomb ont fortement monté; le cuivre est resté stable, mais l'équilibre du marché, artificiellement maintenu depuis plusieurs années, paraît maintenant rétabli grâce à la réduction concertée de la production par les grandes sociétés exploitantes. Parmi les matières premières industrielles de première importance, seul le caoutchouc naturel a encore subi une baisse accusée par suite de la concurrence des produits synthétiques.

Stimulés par l'accroissement des transports de combustibles et de grains, les frets maritimes se sont sérieusement redressés,

aussi bien en ce qui concerne les cargaisons sèches que le pétrole. Le tonnage désarmé, qui dépassait encore 4,5 millions de tonnes en janvier 1963, était ramené à 1,5 million de tonnes en décembre.

Il n'est pas encore possible d'apprécier si ce renversement de la tendance marque le début d'une évolution durable ou ne représente qu'un mouvement passager. En effet, à côté des facteurs conjoncturels propres à chaque marché, l'année 1963 a bénéficié d'un accroissement exceptionnel de la production industrielle dans le monde. Si la plupart des pays ont connu dans le passé des taux de progression plus forts que celui de l'année dernière, il faut sans doute remonter à 1955, voire même à 1948, pour retrouver une année où le progrès ait été aussi général.

Aux Etats-Unis, l'expansion économique se poursuit maintenant sans interruption depuis trois années pleines. L'industrie automobile, après un accroissement de production de 25 % en 1962, a encore réalisé en 1963 un progrès de 12 % et est restée un des facteurs essentiels du développement industriel. Pour ne citer qu'un chiffre, les sorties d'usine de voitures particulières ont atteint 7,55 millions contre 6,94 millions en 1962 et 5,52 millions en 1961.

Dans l'ensemble, l'indice de la production industrielle a augmenté dans l'année de près de 6 %; le produit national brut s'est élevé de \$ 554,9 milliards en 1962 à \$ 585,1 milliards en 1963, soit de plus de 5 % aux prix courants.

L'accroissement des crédits bancaires, des crédits hypothécaires et du crédit à la consommation, à peine ralenti en juillet 1963 du fait de la hausse du loyer de l'argent marquée par l'élévation du taux de l'escompte de 3 à 3 1/2 %, a contribué à assurer le financement de cette expansion. Celle-ci n'a entraîné qu'une hausse légère, de l'ordre de 2 %, des prix de détail, mais aucun raffermissement des prix de gros.

Une utilisation plus complète des capacités de production et une amélioration de la productivité due aux investissements réalisés au cours des années précédentes et qui avaient eu principalement pour objet de réduire les coûts de revient, ont permis aux entreprises américaines d'obtenir des bénéfices nets supérieurs en moyenne de 10 % à ceux de 1962. Elles ont pu cependant consacrer des montants plus importants à l'autofinancement grâce à l'élévation des taux d'amortissement autorisés.

Dans ces conditions, après les crises sévères qu'elle avait traversées en 1962, la Bourse de New York a bénéficié d'une tendance favorable et la moyenne Dow Jones des valeurs industrielles a dépassé en fin d'année le niveau record de décembre 1961.

Dans ce tableau brillant de l'économie américaine, il reste toutefois deux points noirs : le chômage et le déséquilibre de la balance des comptes.

En dépit de la création de plus d'un million d'emplois nouveaux, le chômage s'est maintenu en moyenne à 5,5 % de l'effectif total de la main-d'œuvre civile, taux égal à celui de l'année précédente. Les jeunes, et parmi eux les travailleurs manuels, forment le contingent de chômeurs le plus nombreux.

Le déficit de la balance des comptes de l'année 1963 a atteint \$ 2,7 milliards contre 2,2 milliards en 1962. Pour le premier semestre, ce déficit approchait déjà \$ 2,2 milliards, dont environ \$ 1,3 milliard pour le seul deuxième trimestre. En présence de cette évolution, le gouvernement des Etats-Unis a proposé — par une loi non encore votée définitivement par le Congrès, mais prévoyant une application rétroactive — de prélever une taxe de 15 % sur les achats par les résidents américains de valeurs étrangères. Assurément cette mesure a largement contribué à réduire le déficit du deuxième semestre qui se monte à \$ 0,5 milliard.

Les sorties d'or ont été moins importantes que les années précédentes, grâce principalement aux apports d'or soviétique sur le marché international. Les accords de « swap » ont été portés, en chiffres ronds, de \$ 1 milliard à fin 1962 à 2 milliards à fin 1963. En outre, les Etats-Unis ont demandé, en juillet, au Fonds Monétaire International, un crédit « stand by » de \$ 500 millions sur lequel un tirage de \$ 125 millions a été effectué le 13 février 1964, principalement en Deutsche Mark et en Francs français.

Au Royaume-Uni, après deux ans de stagnation économique, l'expansion a repris dans le courant de l'année 1963. L'indice de la production industrielle a monté d'environ 3 %. Pour les seules industries de transformation, c'est-à-dire en excluant les mines, le bâtiment et les services publics, la progression atteint près de 4 %. Ici encore, l'industrie automobile, avec une production de 1,61 million de voitures particulières contre 1,25 million en 1962, a été le principal facteur de développement.

Le produit national brut s'est élevé de £ 25.052 millions en 1962 à £ 26.358 millions en 1963, soit de £ 1.306 millions ou de 5,2 %.

L'expansion s'est régulièrement accélérée. En rapprochant chaque trimestre du trimestre correspondant de l'année précédente, la progression du produit national brut, de 2 % au premier trimestre, monte à 4,4 % au second, à 4,8 % au troisième et à 9,2 % pour les trois derniers mois.

Par suite du développement des exportations, tout particulièrement à destination du Marché Commun, et des recettes de la flotte marchande, et en raison aussi de la hausse des matières premières favorable à de nombreux pays de la zone sterling, la balance des paiements du Royaume-Uni a évolué d'une façon satisfaisante en 1963. Ce n'est qu'au début de l'année 1964 que l'accroissement des importations, conséquence de l'expansion

économique, a commencé à compromettre l'équilibre des finances extérieures. Sans attendre l'aggravation du déficit, le gouvernement britannique a procédé, le 27 février 1964, à une élévation du taux de l'escompte de 4 % à 5 %.

Au sein de la Communauté Economique Européenne également l'expansion économique est restée soutenue; l'indice de la production industrielle a augmenté de 3,6 % en Allemagne, de 4,5 % aux Pays-Bas, de 5 % en France, de 6,5 % en Belgique, de 8,7 % en Italie. La sidérurgie, une des grandes industries du Marché Commun, a souffert de la concurrence anglaise et japonaise et du bas niveau des prix, mais, en fin d'année, la conjoncture du marché mondial de l'acier s'est nettement améliorée tant en ce qui concerne le volume des commandes que la tenue des cours. La construction par les trois grands pays producteurs du Marché Commun, République Fédérale d'Allemagne, France et Italie, de plus de 5 millions d'automobiles particulières contre 4,3 millions en 1962, a certainement été un des plus puissants stimulants du progrès économique.

Mais la menace d'inflation, qui avait commencé à se faire sentir en 1962, s'est amplifiée en 1963, tout particulièrement en Italie et à un moindre degré en France et aux Pays-Bas. L'Allemagne, au contraire, a réussi à surmonter les difficultés rencontrées les deux années précédentes grâce à un certain ralentissement de la construction immobilière et à un fort accroissement de la productivité. En 1963, l'excédent de la balance commerciale a dépassé DM 6 milliards contre DM 3,5 milliards en 1962 et la balance des paiements a bénéficié, en outre, d'un afflux de capitaux étrangers en provenance principalement de l'Italie.

En Italie, si l'expansion économique s'est poursuivie de façon satisfaisante, la situation financière s'est profondément modifiée. A l'excédent de \$ 50 millions par lequel s'était traduite la balance des paiements en 1962 s'est substitué, en 1963, un solde débiteur de

plus d'un milliard de dollars. Ce déficit est dû au déséquilibre du commerce extérieur mais aussi à des exportations de capitaux. Pour faire face à la situation, le gouvernement italien a décidé de prendre des mesures restrictives et de faire appel à des crédits étrangers, en majeure partie américains, pour un montant total de l'ordre de \$ 1,25 milliard.

Depuis quatre ans, nous avons souligné à plusieurs reprises le problème que pose au monde occidental le désordre persistant des règlements internationaux. Les accords conclus entre les autorités monétaires des différents pays ont empêché que des troubles graves n'en soient la conséquence. Mais la vue rapide que nous venons de donner des phénomènes marquants de l'année 1963 prouve que la question n'est pas résolue. Lors de la dernière session du Fonds Monétaire International, à l'automne 1963, il a été décidé d'entreprendre à ce sujet deux études parallèles confiées, l'une au Conseil du Fonds lui-même, l'autre à une commission du Club de Paris qui réunit les dix principales puissances industrielles.

Au cours des dernières années, le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis a été la question cruciale dans le fonctionnement des paiements internationaux. Mais il serait dangereux de penser que la disparition de ce déficit — d'ailleurs en bonne voie — suffirait à tout remettre en ordre. Le vrai problème est d'obtenir que les mouvements de capitaux compensent les déséquilibres dans les échanges de biens et de services au lieu de s'y ajouter comme c'est trop souvent le cas actuellement.

Nous allons maintenant donner, comme chaque année, quelques précisions sur la situation économique des pays où votre société possède ses principaux établissements, sans revenir toutefois sur les Etats-Unis dont il a déjà été question au début de ce rapport.

BELGIQUE. — Avec une progression moyenne de 6,5 % de la production industrielle en 1963, succédant à une hausse de 5,7 % en 1962, le taux d'expansion de l'économie belge se compare maintenant avantageusement à la moyenne du Marché Commun.

Mais cette expansion ne s'est pas réalisée en 1963 dans un équilibre aussi satisfaisant que l'année précédente. Le plein emploi et l'utilisation presque totale des capacités de production sur le plan industriel, le financement des dépenses publiques et des entreprises privées effectué trop souvent par la création de signes monétaires, ont créé une série de tensions qui, pour la première fois depuis plus de dix ans, ont fait naître des tendances inflationnistes en voie d'aggravation en fin d'année.

C'est le marché intérieur qui, par suite d'une hausse importante des revenus, a été le principal moteur de la demande. Mais l'accroissement extrêmement rapide des exportations a également contribué au soutien de l'expansion, tout en ajoutant un facteur non négligeable d'inflation. Compte tenu de l'évolution observée dans les pays voisins, il ne semble pas que la capacité de concurrence des industries belges ait été sensiblement amoindrie, malgré une hausse en 1963 de 4,2 % des prix de gros ainsi que des prix de détail. L'évolution a paru cependant assez inquiétante aux autorités, pour les inciter à prendre une série de mesures destinées à freiner un développement trop rapide de l'économie.

Dans les deux grandes industries de base, charbon et acier, l'évolution fut opposée. Le marché charbonnier, très ferme depuis les grands froids de l'hiver 1962-1963, s'est légèrement détérioré dans les dernières semaines, les utilisateurs ayant constitué des stocks importants tout au long de l'année. Dans la sidérurgie, au contraire, la situation est restée médiocre jusqu'à l'automne. Mais par suite de la mise en service de nouvelles unités au cours du dernier trimestre, les aciéries ont produit, au total,

7.423.000 tonnes d'acier brut contre 7.238.000 tonnes en 1962. Cependant les prix sont restés déprimés et ce n'est guère qu'au début de 1964 qu'une légère amélioration s'est dessinée.

La fourniture de courant électrique s'est accrue de plus de 8 % tandis que, grâce à de nouvelles installations, les raffineries ont pu traiter 12,2 millions de tonnes de pétrole brut contre 8,5 millions de tonnes en 1962.

Dans la plupart des branches, l'activité est demeurée très soutenue mais ce sont les producteurs de biens de consommation qui ont été particulièrement sollicités. Souvent le manque de main-d'œuvre n'a pas permis de répondre à toutes les demandes. Ce phénomène fut particulièrement sensible dans le secteur de la construction.

Le commerce extérieur a battu en 1963 tous ses records. Les exportations se sont élevées à FB 241,8 milliards, soit 25,6 milliards ou près de 12 % de plus qu'en 1962. Pour les importations, FB 254,4 milliards, la progression ressort à 26,6 milliards soit à 11,7 %. Le solde déficitaire est ainsi passé de 11,6 à 12,6 milliards, mais le pourcentage de couverture s'est maintenu au taux favorable de 95 %. Les ventes de l'Union Économique Belgo-Luxembourgeoise se sont particulièrement développées vers les pays de la Communauté Economique Européenne qui ont absorbé plus de 60 % du total des exportations.

L'expansion économique, le développement des échanges extérieurs et, dans certains cas, une réduction des possibilités d'auto-financement ont amené les entreprises du secteur privé à recourir plus largement au crédit. Aussi quelques mesures restrictives ont-elles été apportées à l'attribution des crédits bancaires.

En couverture des nouveaux besoins du Trésor, la dette publique est passée de FB 423,2 milliards à la fin de 1962 à FB 446 milliards en décembre 1963. Mais le public a marqué une nette

réserve à l'égard des placements frappés de précomptes fiscaux, de sorte que les autorités durent avoir recours aux avances de la Banque Nationale et à des emprunts à court terme en Belgique et à l'étranger, opérations qui aboutirent à la création de nouveaux moyens de paiement. Tous ces facteurs ont entraîné un développement sensible des disponibilités monétaires qui se sont accrues dans l'année de FB 24,4 milliards soit de 9,6 %.

Cependant, sous la pression de la demande émanant tant des organismes officiels que des entreprises du secteur privé, les taux d'intérêts, qui avaient largement fléchi en 1962, se sont fortement redressés aussi bien à long terme qu'à court terme. La Banque Nationale a relevé à deux reprises le taux d'escompte, d'abord de 3,5 % à 4 % le 18 juillet, puis à 4,25 % le 31 octobre.

Mais le taux de rendement des emprunts d'Etat n'ayant pas suffisamment tenu compte de l'évolution du loyer de l'argent, leur placement ne fut pas facile. Alors que le marché belge avait fourni plus de FB 34 milliards de capitaux à long terme aux pouvoirs publics en 1962, la dette intérieure consolidée n'a progressé que de FB 10 milliards en 1963. De même les émissions d'actions et d'obligations des sociétés ne se sont élevées qu'à 7.863 millions en 1963 contre 8.359 millions en 1962.

Le lancement, en février 1964, d'un important emprunt d'Etat à des conditions nettement plus avantageuses — 6,50 % en moyenne sur dix ans contre, pour l'emprunt à 20 ans 1963/83, respectivement 5,09 % pour la tranche de mars et 5,80 % pour celle d'octobre — a cependant réussi à animer le marché financier. Cette opération qui, sur 12 milliards souscrits a rapporté 7 milliards d'argent frais, aura permis de diminuer la pression du Trésor public sur le marché monétaire et de neutraliser une part des liquidités qui risquaient de menacer à terme l'équilibre financier de la Belgique.

PAYS-BAS. — Aux Pays-Bas, l'évolution économique a été satisfaisante, avec un progrès du produit national brut aux prix du marché de l'ordre de 7 %. Mais la hausse des rémunérations, de plus en plus difficilement contenue au cours des deux dernières années, a franchement dépassé, pour la première fois au début de 1964, l'amélioration de la productivité.

Les salaires, déjà valorisés de plus de 5 % dans chacune des années 1962 et 1963, ont fait l'objet en décembre 1963 d'une nouvelle augmentation de 10 % comprenant deux tranches de 5 %, dont la première a été mise en application le 1^{er} janvier et la seconde le 1^{er} avril 1964.

Une pareille majoration des salaires ne pouvait rester sans répercussion sur les prix. L'indice du coût de la vie est monté de 3,8 % de fin 1962 à fin 1963 et de 5,6 % de fin 1962 à fin janvier 1964. La hausse des prix de gros pendant cette dernière période a atteint 7,9 %.

Cette évolution inflationniste des salaires et des prix est liée à la pénurie de main-d'œuvre qui ne permet plus à la production d'alimenter le marché intérieur. L'indice général de la production industrielle a, en effet, augmenté en moyenne dans l'année de 4,5 % alors que la demande a crû de 10 % pour la consommation privée et de 6,5 % pour les investissements.

Il a donc été nécessaire de recourir plus largement à l'importation, ce qui a entraîné une détérioration du commerce extérieur. Au total, les importations sont passées de Fl 19,4 milliards en 1962 à Fl 21,6 milliards en 1963, en hausse de 11,5 %, et les exportations de Fl 16,6 milliards à Fl 18 milliards, en hausse de 8,2 %. Par suite le déficit de Fl 3,6 milliards dépasse de près de Fl 1 milliard celui de 1962.

Néanmoins, grâce à l'accroissement des recettes de la flotte marchande, la balance des paiements courants s'est encore soldée

par un excédent d'environ Fl 500 millions. Les opérations en capital s'étant sensiblement équilibrées, les réserves d'or et de devises se sont élevées de Fl 6,2 milliards fin 1962 à Fl 6,8 milliards fin 1963.

Le déséquilibre inflationniste a conduit à une augmentation importante de la masse monétaire qui passe dans l'année de Fl 13,1 milliards à Fl 14,3. De leur côté, les dépôts d'épargne se sont accrus d'environ Fl 1,5 milliard.

A la détente constatée sur le marché monétaire dans les premiers mois de 1963, détente qui avait permis la levée des restrictions de crédit prises fin 1962 et l'abaissement du taux d'escompte de 4 % à 3 1/2 %, a succédé en fin d'année une certaine tension. Celle-ci s'est accentuée au début de 1964, malgré la remise en vigueur à l'automne 1963 des mesures de restriction de crédit. Le 6 janvier 1964, la Nederlandsche Bank relevait de nouveau le taux d'escompte de 3 1/2 à 4 %.

Sur le marché financier également, le gouvernement s'est efforcé d'exercer une action anti-inflationniste en cherchant à absorber les excédents de liquidité. L'Etat a émis successivement trois emprunts, le premier 4 1/4 % de Fl 300 millions en février, le second 4 1/4 % de Fl 300 millions en mai et le troisième 4 1/2 % de Fl 400 millions en octobre. En décembre 1963 était placé un nouvel emprunt de Fl 300 millions, mais sans souscription publique.

Pour sa part la Banque des Communes Néerlandaises a émis quatre emprunts d'un total de Fl 400 millions. L'ensemble des émissions d'obligations du secteur public et des entreprises privées a représenté Fl 1.504 millions contre Fl 1.191 millions en 1962. Les émissions d'actions, Fl 75 millions, et d'obligations convertibles, Fl 33 millions, ont été sensiblement inférieures à celles de 1962.

En vue de combattre l'inflation le gouvernement a pris au début de l'année 1964 toute une série de dispositions restrictives comportant notamment le blocage de certains prix de détail.

Mais, plus certainement que par les difficultés monétaires, l'année 1963 comptera dans l'histoire de l'économie néerlandaise par la reconnaissance de l'importance du gisement de gaz naturel de Slochteren dans la province de Groningue, dont les réserves prouvées s'élèvent à 1.100 milliards de mètres cubes ce qui le place parmi les tout premiers du monde. A l'Europe occidentale ce gisement apportera une précieuse source d'énergie et aux Pays-Bas une importante richesse supplémentaire.

SUISSE. — La Suisse a traversé en 1963 une période d'activité économique croissante qui a amené le gouvernement helvétique à prendre des dispositions exceptionnelles pour maintenir l'équilibre monétaire traditionnel dans ce pays.

Pourtant, le début de l'année avait été calme. Le déficit de la balance des paiements courants avait entraîné un certain ralentissement de l'expansion.

Mais, un afflux massif de capitaux, venant des Etats-Unis au milieu de l'année, d'Italie à l'automne, a submergé toutes les barrières élevées par les autorités monétaires et donné naissance à une situation nettement inflationniste. Les prix de gros ont augmenté dans l'année de 3,1 %, les prix à la consommation de 3,9 % et les salaires de 6,3 %.

La consommation intérieure et la construction immobilière ont été particulièrement stimulées par cet accroissement des moyens de paiements. La demande intérieure a été ainsi portée bien au-delà de ce que pouvaient fournir les capacités de production, utilisées dans toute la mesure où le permettait la pénurie

de main-d'œuvre. Celle-ci a encore été accentuée par la décision prise le 1^{er} mars 1963 par les autorités fédérales de restreindre l'admission des travailleurs étrangers. L'immigration de ceux-ci a cependant encore augmenté de 7 %, de sorte qu'au mois d'août l'effectif s'élevait à 690.000, soit un quart de la population active totale.

Le déséquilibre inflationniste a également affecté le commerce extérieur. Par suite des achats de produits fabriqués et de biens d'investissements, les importations ont augmenté de plus de FS 1 milliard approchant du niveau de FS 14 milliards. De leur côté, les exportations ont atteint FS 10,4 milliards. Au total, le déficit commercial de 3,6 milliards est encore légèrement supérieur à son niveau déjà très élevé de 1962. On estime que le solde débiteur de la balance des paiements courants dépassera en 1963 FS 1,5 milliard alors qu'il s'était tenu en dessous de cette limite l'année précédente.

En raison de l'importance des besoins de financement de l'économie, le marché de l'argent a enregistré un resserrement de liquidités et une hausse des taux d'intérêts aussi bien à long terme qu'à court terme. L'argent au jour le jour qui était obtenu à 1 1/2 % au début de l'année se traitait entre 2 et 2 1/2 % en décembre; le taux d'intérêt des emprunts à long terme a augmenté de 1/2 % dans le courant de l'année.

Les émissions ont atteint le niveau record de FS 3.203 millions soit FS 762 millions de plus qu'en 1962. Cet accroissement résulte entièrement des emprunts, émis pour le compte de débiteurs suisses, qui, nets de conversion, représentent FS 2.090 millions contre FS 1.124 millions. A eux seuls les emprunts des banques se sont élevés à quelque FS 810 millions contre FS 177 millions, fait significatif qui montre l'impossibilité dans laquelle se sont trouvées les banques de continuer à satisfaire des demandes toujours plus

importantes de crédits à long terme par le moyen traditionnel des bons de caisse. Les émissions d'actions, au contraire, ont sensiblement fléchi, FS 524 millions contre FS 662 millions. Au total, compte tenu des remboursements, la contribution nette du marché aux émissions suisses a été de FS 2.267 millions contre FS 1.539 millions.

Par contre, le placement des emprunts étrangers s'est encore ralenti, FS 588 millions contre FS 665 millions en 1962.

Pour parer au développement de l'inflation, les autorités suisses ont pris au début de l'année 1964 des dispositions restrictives, tout à fait exceptionnelles pour ce pays, dans le domaine de la construction immobilière et en matière de contrôle du crédit.

FRANCE. — L'évolution de l'économie française en 1963 a été si complexe, des éléments favorables se sont si constamment opposés à des éléments défavorables, qu'un jugement d'ensemble sur l'année ne pourra être qu'extrêmement nuancé et variera sensiblement selon la pondération que chacun attribuera respectivement aux facteurs positifs et aux facteurs négatifs.

Au total, les progrès ont été inférieurs à ceux de l'année précédente : 4,7 % contre 6,3 % pour la production intérieure brute, et 5 % contre 6 % pour la production industrielle.

Pourtant, l'effectif de la main-d'œuvre a augmenté de quelque 350.000 unités, dont la moitié de travailleurs étrangers. Cet élargissement de l'emploi d'environ 2 %, sensiblement équivalent à celui de 1962, qui avait bénéficié du rapatriement des Français d'Algérie, a constitué un élément important pour le développement de l'activité industrielle.

Mais, en sens contraire, toute une série de facteurs climatiques, économiques, politiques et sociaux ont agi comme des freins à l'expansion.

Un hiver particulièrement long et rigoureux a entraîné au cours des trois premiers mois un ralentissement d'activité exceptionnel dans un pays à climat tempéré. Un été anormalement pluvieux a affecté la récolte dont les résultats sont inférieurs à ceux de 1962.

La conjoncture est restée hésitante, au moins une grande partie de l'année, dans un certain nombre de secteurs économiques comme la sidérurgie, l'industrie de l'aluminium, à la fois en ce qui concerne l'importance de la demande et le niveau des prix.

Ayant entrepris de lutter contre l'inflation qui menaçait l'économie française, les autorités ont adopté dès le mois de février des mesures « d'encadrement du crédit » destinées à empêcher un emballement de la conjoncture. Cette réglementation a été étendue et renforcée en septembre, dans un plan de stabilisation qui comprend également le retour au blocage des prix.

Dans le domaine social, une grève d'un mois des charbonnages en mars a fait perdre 5 millions de tonnes de houille à l'économie française et nécessité un accroissement des importations. En outre, l'extension de la quatrième semaine de congés payés a accentué le fléchissement d'activité dans les mois d'été.

Compte tenu de tous ces éléments, le développement de la production industrielle en 1963 peut être jugé satisfaisant. Les deux secteurs qui ont le plus fortement contribué à ce résultat sont le bâtiment et l'industrie automobile.

Après un premier trimestre d'activité extrêmement ralentie, la construction a pris une accélération qui tranche sur la stagnation constatée au cours des trois années précédentes; les logements terminés ont augmenté de 30.000, les logements mis en chantier de 35.000 et les logements autorisés de plus de 100.000. Malheureusement la région parisienne est restée en dehors de cette

reprise. De plus, des dispositions d'une grande complexité adoptées, d'une part, pour protéger le public et, d'autre part, pour lutter contre la spéculation foncière ont eu pour effet d'interrompre les transactions immobilières dans les derniers mois de l'année et risquent de provoquer un nouveau renchérissement du coût de la construction.

L'automobile a été en France l'industrie-pilote de l'année 1963. Les usines ont sorti 1.520.000 voitures particulières contre 1.340.000 l'année précédente et 216.000 véhicules industriels contre 195.000. Résultat d'autant plus remarquable que déjà en 1962 le nombre de véhicules produits avait réalisé un bond en avant de plus de 25 %. En fin d'année cependant, on a pu noter quelque stockage, au moins pour certaines marques. Les exportations ont sensiblement augmenté, particulièrement à destination de l'Italie, et les importations également, particulièrement en provenance d'Allemagne.

Parmi les autres branches d'activité, celles qui concourent à la consommation ont bénéficié d'une évolution satisfaisante alors que celles qui travaillent pour l'équipement ont souffert du recul, par rapport aux années précédentes, du taux d'investissement des entreprises privées.

L'excédent de la balance des comptes, les transferts de capitaux d'Afrique du Nord, les indemnités versées aux rapatriés, l'accroissement brusque de la demande, dû à l'arrivée de plusieurs centaines de milliers de nouveaux consommateurs, avaient provoqué dans le deuxième semestre de 1962 une forte poussée inflationniste. Celle-ci s'est trouvée renforcée par la hausse de certains produits alimentaires provoquée par la rigueur de l'hiver.

Prenant conscience du danger, le gouvernement français a multiplié tout au long de l'année 1963 des dispositions restrictives. Il limite d'abord à 12 % la progression des crédits pour

les douze mois du 28 février 1963 au 29 février 1964. Le coefficient de trésorerie des banques est élevé de 32 à 35 % le 31 mars puis à 36 % le 31 mai. Pour freiner les entrées de devises, le Conseil National du Crédit interdit en avril de servir des intérêts aux dépôts en francs des non-résidents.

En septembre, le Plan de stabilisation ramène de 12 à 10 % la progression annuelle des crédits bancaires et cette réglementation a été reconduite pour l'année 1964-65. Il impose en outre des restrictions sur le crédit à la consommation. Il édicte enfin un blocage général des prix. Le 14 novembre, le taux d'escompte de la Banque de France est élevé de 3 1/2 % à 4 %.

Par ailleurs, pour la première fois depuis cinq ans, l'État a procédé sur le marché financier à des émissions à long terme. En vue de réduire l'accroissement de la dette flottante et d'éponger les liquidités du marché jugées excessives, il émet un premier emprunt de F 1 milliard en mai et un second emprunt de F 2 milliards en septembre.

Sans doute est-il permis de dire qu'une politique aussi étendue n'avait encore obtenu à la fin de l'année dernière que des résultats limités. La montée des prix de gros est passée de 2,1 % en 1962 à 3,9 % en 1963 par suite de la hausse des matières premières importées et des produits industriels. Pour les prix de détail, leur augmentation, qui avait été de 5 % de décembre 1962 à septembre 1963 contre 2,7 % de décembre 1961 à septembre 1962, revient à 1 % de septembre 1963 à décembre 1963 contre 1,9 % pour la même période de l'année précédente.

L'indice du salaire horaire, qui avait monté de 9,4 % en 1962 s'est encore avancé de 7,9 % en 1963. Ces derniers chiffres ne tiennent compte ni des charges annexes aux salaires ni de la quatrième semaine de congés payés. Quant aux disponibilités

monétaires, leur progression est revenue du taux exceptionnellement fort de 18,1 % en 1962 au niveau encore élevé de 14,5 % en 1963.

Mais il est un domaine qui a ressenti de plein fouet à la fois les effets de l'inflation et les conséquences des mesures prises pour lutter contre elle, c'est la Bourse des valeurs mobilières. Alors que la place de Paris s'était mieux comportée que les autres places internationales dans les grandes crises boursières de l'année 1962, en 1963 elle ne cède qu'à Milan le triste privilège du record de la baisse. Au contraire, New York, Londres, Francfort, Amsterdam et Bruxelles terminent toutes l'année en hausse plus ou moins accusée. En effet, l'inflation, dans une économie ouverte à la concurrence étrangère, n'a plus le caractère stimulant qu'elle avait dans une économie fermée; bien plus que la hausse des prix elle entraîne la compression des marges bénéficiaires. Et les dispositions adoptées pour juguler l'inflation ont ajouté de nouveaux facteurs de baisse.

L'expansion inflationniste a souvent buté dans le passé sur le déséquilibre des échanges extérieurs et sur l'épuisement des réserves de devises. On pouvait craindre que cette évolution ne se renouvelât, risque d'autant plus grand que le marché français n'est plus aussi fortement protégé qu'autrefois. Effectivement, le commerce extérieur avec les pays étrangers, qui s'était soldé en 1962 par un léger excédent, a laissé en 1963 un déficit supérieur à F 3 milliards.

Cependant ce chiffre doit être interprété. D'abord les importations de combustibles, par suite de circonstances accidentelles et exceptionnelles, ont augmenté de plus de F 1 milliard. D'autre part, l'évolution des termes de l'échange s'est faite en 1963 au détriment des pays industriels; le prix des matières premières importées a augmenté en France d'environ 12 %

dans l'année. Enfin, il faut considérer que l'accroissement du déficit n'est pas dû à un fléchissement des exportations, qui ont progressé en valeur de 11 % et en volume de 10 %, mais à un gonflement supérieur des importations. Pour l'ensemble du commerce avec l'étranger, les exportations, d'un montant total de F 32,3 milliards, ont couvert 91 % des importations s'élevant à F 35,5 milliards; ce taux correspond sensiblement à un niveau d'équilibre, les importations étant comptées CIF et les exportations FOB.

L'apparition d'un déficit important dans la balance commerciale ne prouve donc pas que les produits français ont cessé d'être compétitifs.

Mais, pour la deuxième année consécutive, l'accroissement des revenus a dépassé, et de loin, les progrès de la productivité. Une semblable évolution ne saurait se prolonger sans compromettre l'expansion dans la stabilité que poursuit l'économie française depuis la réforme monétaire de décembre 1958. L'exemple d'un pays voisin, qui s'est trouvé aux prises en 1961 et 1962 avec des problèmes comparables à ceux que la France a affrontés en 1962 et 1963, indique clairement la voie à suivre pour sortir de semblables difficultés. Freiner l'augmentation des revenus et accroître la productivité, c'est-à-dire réduire les prix de revient, telle est la règle d'or qui permet de rétablir l'équilibre sans interrompre l'amélioration nécessaire du niveau de vie.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Comme vous l'a exposé notre Président lors de votre dernière Assemblée Générale Ordinaire, le développement des activités de la Banque de Paris et des Pays-Bas, tant en France qu'à l'étranger, nous a amenés à user de l'autorisation donnée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 1960. Votre Conseil a décidé, en avril 1963, de porter le capital social de F 120.012.000 à F 200.020.000, par l'émission à F 150 de deux actions nouvelles pour trois anciennes. Cette augmentation a reçu, de votre part, un accueil favorable et nous tenons à vous remercier de la nouvelle marque de confiance que vous nous avez ainsi donnée.

Le capital social a été une deuxième fois légèrement modifié et porté à 202.680.000, à la suite de l'absorption de la Société Financière Elysées-Neuilly, opération que vous avez ratifiée lors des Assemblées Extraordinaires des 30 octobre et 12 décembre 1963; vous avez également, à cette occasion, autorisé votre Conseil à porter éventuellement le capital social à un montant maximum de F 400 millions.

I. - SIÈGE

DÉPARTEMENT FINANCIER

Le Département Financier a apporté son concours au placement des deux emprunts émis par l'Etat ainsi qu'aux sept émissions d'obligations réalisées par des organismes publics. Il a contribué, comme chef de file ou co-chef de file (16 opérations) et comme participant (13 opérations), au succès de 29 emprunts émis par des sociétés privées, représentant 90 % du montant des émissions de ce secteur effectuées avec concours bancaire.

Il a également participé au placement à l'étranger de deux emprunts réalisés sur le marché international par l'Etat Mexicain et la Société « VOEST » (Vereinigte Osterreichische Eisen-und Stahlwerke A. G.).

Votre Etablissement a prêté ses guichets pour la réalisation de 48 augmentations de capital dont 25 ont été dirigées par lui. L'ensemble de ces opérations représente 44 % du montant des augmentations de capital réalisées par l'intermédiaire des banques.

Nous avons procédé à l'introduction au Marché Officiel de la Bourse de Paris des actions de l'Union Immobilière de France « U. I. F. », de l'Union des Industries de Produits Oléagineux « UNIPOL » et de l'Union Française de Banques « U. F. B. ».

En association avec d'autres Etablissements, nous avons introduit au Marché Officiel de la Bourse de Paris les actions de la société américaine Merck and Co. Inc. et de la société allemande Mannesmann A. G.

DÉPARTEMENT ÉTRANGER

Un effort particulier a été entrepris pour le développement des relations que votre Etablissement entretient dans divers pays d'Europe.

En Espagne, la Corporacion Española de Financiacion Internacional S.A. « CEFISA », créée l'année dernière, a commencé ses opérations dans des conditions favorables. Elle a notamment apporté son concours à la création de deux fonds d'investissement en valeurs espagnoles, l'un en Grande-Bretagne, Anglo Spanish Investment Trust Ltd, l'autre en France, Espagne-

Investissement dont nous vous entretenons par ailleurs. « CEFISA » est également intervenue dans le placement hors d'Espagne de titres de la Hidroelectrica de Cataluña S.A.

Afin de participer à la réalisation d'opérations financières en Italie, votre Etablissement a pris un intérêt dans la Compagnia Finanziaria e Mercantile « CABOTO », intéressée à la réalisation de projets industriels et immobiliers.

En liaison avec la Banque Française du Commerce Extérieur, nous avons conclu un nouvel accord d'un montant de F 100 millions avec la Société Finlandaise Neste Oy pour le financement des contrats que cette société désire passer en France pour sa nouvelle raffinerie de pétrole de Porvoo.

Votre Etablissement a apporté son concours aux Ateliers et Chantiers de Nantes (Bretagne-Loire) qui ont obtenu en Union Soviétique un marché de F 90 millions comportant la livraison de trois chalutiers-usines. Des projets de fourniture de gros équipements sont actuellement à l'étude, pour répondre aux besoins du programme de développement de l'industrie chimique récemment adopté par les autorités soviétiques.

Plusieurs contrats intéressant des industries françaises ont été signés en Pologne dans le cadre de nos protocoles financiers avec la Banque Handlowy. En vue de faciliter les transactions avec ce pays, nous avons créé la Société Commerciale Franco-Polonaise.

En Asie, la Banque qui a intensifié ses efforts de prospection a participé à la conclusion de contrats relatifs, en particulier, à la fourniture de turbines hydrauliques et d'une usine d'acétate de cellulose en Inde, ainsi qu'au financement d'une cimenterie au Pakistan.

En Amérique Latine, notre Etablissement a notamment contribué à la mise en œuvre des accords conclus entre les gouvernements mexicain et français pour le développement des industries pétrochimique et sucrière et apporté son appui, au Brésil et en Argentine, aux entreprises françaises spécialisées dans le forage pétrolier.

Les amicales relations que nous entretenons avec les banques étrangères se sont traduites par un nouvel accroissement du volume des affaires et des dépôts qu'elles nous ont confiés.

DÉPARTEMENT BANCAIRE

L'activité du Département Bancaire a progressé de manière sensible, mais dans des conditions plus difficiles en raison des diverses mesures édictées en cours d'année par les autorités monétaires, en application de la politique de stabilisation.

Les dépôts d'origine métropolitaine apparaissent au bilan au 31 décembre 1963 en faible diminution; en fait, compte tenu du report de l'échéance de fin 1962, ils sont en légère progression.

L'accroissement des comptes « Banques et Correspondants » est dû pour une part à l'augmentation des dépôts en francs qui nous sont confiés par nos correspondants étrangers et pour l'essentiel au développement des opérations en devises avec les places étrangères qui confirme la vocation internationale de notre Banque.

Dans les limites qui leur étaient fixées, nos engagements ont augmenté selon les tendances qui s'étaient déjà dessinées en 1962.

Alors que le ralentissement des investissements effectués par les industries lourdes et de grosse transformation s'est traduit par une stabilité des crédits d'équipement à moyen terme, les utilisations de crédits de fonds de roulement progressent sous l'effet conjugué de l'augmentation des chiffres d'affaires pour la majorité de nos clients et du resserrement des trésoreries résultant, dans certains secteurs, de la diminution de l'auto-financement.

A l'exportation, l'augmentation de nos engagements résulte pour une grande part de l'extension des mobilisations de créances à court terme; d'autre part, les opérations d'une durée supérieure à cinq ans commencent à prendre un certain développement pour le financement des grands ensembles industriels à l'étranger.

L'activité de notre groupe dans le domaine immobilier a provoqué un accroissement important des concours que nous apportons à court et à moyen terme, au financement de la construction.

Les résultats d'exploitation du Département Bancaire ont été satisfaisants, en dépit des sujétions imposées par la réglementation, notamment de la limitation des crédits à l'économie et de l'élévation du coefficient de trésorerie et malgré la tension des taux sur le marché monétaire au cours de l'été.

La progression des bénéfices a été principalement due au développement général du mouvement d'opérations qui nous a été confié et à l'extension des services rendus à notre clientèle,

services dont nous nous sommes efforcés d'améliorer la qualité et la rapidité d'exécution.

PARTICIPATIONS

1) Banques, Sociétés Financières, Sociétés d'Investissements.

Le groupe de la Compagnie Bancaire, dans le capital de laquelle nous sommes intéressés avec les principaux établissements de la place, a continué son expansion. Les actions de deux de ses filiales, l'Union de Crédit pour le Bâtiment et l'Union Française de Banques, ont été introduites en Bourse dans des conditions satisfaisantes. Le bénéfice net de la Compagnie Bancaire s'est élevé à F 5.308.087 contre F 3.969.201 en 1962; le dividende a été maintenu à F 6,77 net.

Nos filiales bancaires spécialisées : Crédit Sucrier et Commercial, Banque Cotonnière, Banque des Produits Alimentaires, ont pu faire face aux besoins de leur clientèle traditionnelle, compte tenu des mesures générales d'encadrement du crédit et ont obtenu de bons résultats. Le Crédit Sucrier et Commercial et la Banque Cotonnière ont porté leur capital par incorporation de réserves, respectivement de F 2 millions à F 3 millions et de F 2 millions à F 2,5 millions.

L'augmentation importante de ses engagements a amené la Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment à porter son capital de F 5.060.000 à F 11.080.000 en deux opérations successives comportant, d'une part, une rémunération d'apports, d'autre part, une incorporation de réserves et une émission en numéraire. Les bénéfices nets, en sensible progression, se sont élevés à F 2.312.000 permettant la distribution d'un dividende de F 4,94 net pour les actions anciennes et de F 2,47 pour les actions nouvelles.

La Caisse Centrale de Réescampte et la Société Privée de Réescampte ont poursuivi leurs opérations sur le marché monétaire et ont procédé à des incorporations de réserves.

Le capital du Crédit Maritime, Aérien et Fluvial, dont l'activité est demeurée très satisfaisante, a été élevé de F 2,4 millions à F 3,6 millions; le dividende brut a été porté de F 5 à F 6 par action.

La Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture « C.O.F.I.C.A. » a procédé à l'augmentation de son capital de F 37 millions à F 59,2 millions. Le développement de son activité lui a permis de dégager un bénéfice net de F 6.243.380 contre F 5.257.865 en 1962 et de maintenir un dividende de F 2,66 net sur le capital ainsi augmenté.

Les engagements de la Compagnie Centrale de Financement sont passés de F 147.565.283 le 31 décembre 1962 à F 177.474.006 le 31 décembre 1963. Pour se procurer une partie des ressources nécessaires au développement de son activité, elle a émis deux emprunts obligataires d'un montant global de F 15 millions. Le dividende a été porté de F 3 à F 3,25.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien a connu une nouvelle progression de ses opérations et le total de son bilan est passé de \$ Can 127.954.000 à la fin de 1962 à \$ Can 150.805.000 au 31 décembre 1963, en augmentation de plus de 17 %. Le bénéfice net de \$ Can 2.101.852 contre \$ Can 1.932.273 a permis la distribution d'un dividende supérieur de 10 % au dividende réparti au titre de l'exercice précédent. Ses filiales, Francana Real Estate Ltd et Francana Oil and Gas Ltd, ont enregistré des résultats satisfaisants.

Votre Etablissement a pris, à Montréal, un intérêt dans la Société Générale de Financement créée en 1962 par le Gouvernement de la Province de Québec, pour participer à la

constitution ou au développement d'entreprises industrielles ou commerciales.

L'année 1963 a été marquée par une forte expansion de l'activité de la Banque Nationale du Mexique dont les bénéfices nets sont passés de 37.114.178 pesos à 45.670.568 pesos. Cet établissement vient de procéder au début du présent exercice à une augmentation de capital en numéraire et par incorporation de réserves, et les 420.000 actions provenant de l'attribution gratuite bénéficieront comme les actions anciennes du dividende maintenu à 6 pesos. Sa filiale, le Credito Bursatil, a porté son capital de 40 à 50 millions de pesos.

Les conditions d'exploitation bancaire sont restées difficiles dans la plupart des pays d'Amérique latine. Les résultats obtenus par la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud lui ont néanmoins permis de maintenir son dividende de 8 %.

La Compagnie Générale Industrielle pour la France et l'Etranger a absorbé plusieurs sociétés, notamment la Société Dolmico et la Société des Etablissements A. Melin et E. Houguenague. Ces apports ont renforcé les possibilités de développement de la Compagnie et accru ses disponibilités. En contrepartie, le capital a été porté de F 41.280.000 à F 56.864.000. Le dividende, dont bénéficieront également les actions nouvelles, sera maintenu au même montant net que celui de l'exercice précédent.

L'actif net de la Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas était de F 138.938.730 le 31 décembre 1963, soit F 173,65 par action. Compte tenu du disponible de 4,9 %, il comprenait 77 % de valeurs françaises et 18,1 % de valeurs étrangères et se répartissait ainsi par secteurs économiques : banques 18,3 %, imprimeries, papiers, éditions 16,8 %, matériel

électrique et électronique 11,7 %, pétroles 11 %, produits chimiques 7,6 %, constructions mécaniques 6,5 %, métallurgie 4,3 %, autres secteurs 23,8 %.

Au 31 décembre 1963, l'actif net de la Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Etranger « s.p.s. » s'élevait à F 39.402.769 soit F 262,68 par action et se décomposait comme suit : 50,1 % étaient représentés par des valeurs françaises, 42,1 % par des valeurs étrangères et 7,8 % par des fonds disponibles.

A la même date, l'actif de la Compagnie Générale d'Investissement « C.G.I. » était de F 30.545.310 soit F 152,72 par action et comprenait 53,2 % de valeurs françaises, 36,8 % de valeurs étrangères et 10 % de disponibilités.

L'actif net de la Société d'Investissement Chimie-Pétrole s'élevait à la fin de l'année 1963 à F 145.942.880 soit F 97,29 par action. 45 % de cet actif étaient investis dans des valeurs de l'industrie chimique, 26,9 % dans des valeurs pétrolières. Les disponibilités représentaient 10,67 %.

La Société Espagne-Investissement a constitué un portefeuille de valeurs espagnoles. Au 31 décembre 1963, son actif net était de F 6.972.589 soit F 92,96 par action.

L'actif net de la Société Province-Investissements atteignait F 7.572.276 soit F 100,96 par action. La plus grande partie du portefeuille-titres de cette société était composée de valeurs régionales cotées dans des Bourses de province. Les disponibilités représentaient 24,5 % de l'actif net.

La Compagnie Belge de Participations Paribas « COBEPA » avait, le 31 décembre 1963, un actif net de FB 788 millions. La composition du portefeuille par secteurs d'activité était la

suivante : électricité et gaz 41,2 %, métallurgie 32,4 %, magasins 20,1 %, autres secteurs 6,3 %. Sur la base de cet actif net, la valeur de la part était, fin décembre, de FB 1.125.

2) Sociétés de Développement.

Les Sociétés de Développement Régional auxquelles notre Etablissement a apporté son concours depuis plusieurs années ont participé, pour 250 millions de francs environ – soit 17 % de plus qu'en 1962 – à la réalisation des programmes d'investissement dans leur zone d'activité. Les bénéfices réalisés par ces sociétés leur permettent d'assurer elles-mêmes le service du dividende garanti de 5 % et, dans la plupart des cas, de rembourser progressivement les avances consenties par l'Etat.

Les actions de quatre d'entre elles sont maintenant inscrites à des cotes officielles.

3) Sociétés Immobilières.

Une réforme de la fiscalité immobilière et du financement de la construction est intervenue en 1963. S'il est à craindre que cette réforme n'ait, en raison de sa grande complexité, une influence sur le rythme de la construction, il serait cependant prématuré de vouloir en estimer dès maintenant les incidences. La demande de logements reste, au demeurant, très élevée sur le marché immobilier.

L'Omnium Technique « O.T.H. » a acquis une expérience et atteint un développement tels que ses techniques font l'objet d'études de la part de certains pays européens. C'est ainsi que la Société de Travaux pour la Construction et l'Habitat Industriel « TRACOBA », filiale de l'« O.T.H. » a vu un de ses procédés de

préfabrication lourde adopté pour la construction d'ensembles d'habitation en Italie et en Grande-Bretagne.

L'Auxiliaire de la Construction Immobilière « S.A.C.I. » a développé son rôle de société de services à la disposition des organismes constructeurs. Ses initiatives dans le domaine de la rénovation urbaine et de l'aménagement l'ont amenée à créer une nouvelle filiale spécialisée : l'Auxiliaire de la Rénovation et de l'Equipeement Fonciers « S.A.R.E.F. ».

L'Omnium de Construction et de Financement « O.C.E.F.I. » a mis en vente une première série de logements selon la formule « clés en main », avec prêt hypothécaire à long terme; cette formule qui a connu immédiatement un vif succès offre des perspectives favorables. Les appartements de quatre nouveaux programmes doivent être vendus dans le courant de 1964, selon les mêmes modalités.

L'Union Immobilière de France « U.I.F. » a porté son capital de F 160 millions à F 240 millions. Conformément aux dispositions de la loi du 15 mars 1963 et de ses textes d'application, la société s'est transformée en société immobilière d'investissement, ce qui lui permet de bénéficier des avantages fiscaux attachés à ce statut.

L'Union Générale d'Investissements Immobiliers « UGIMO » a également accompli les formalités nécessaires pour obtenir le statut de société immobilière d'investissement; elle a porté son capital de F 1,5 million à F 200 millions, montant correspondant aux investissements à prévoir pour les premiers programmes présentés à l'agrément ministériel. Plusieurs chantiers sont maintenant ouverts, en égale proportion dans la région parisienne et en province.

La Compagnie Générale de Développement Immobilier « COGEDIM », dès son premier exercice, a participé à des opérations en cours et pris l'initiative d'opérations nouvelles, assurant ainsi l'emploi de son capital de F 40 millions. Elle envisage d'étendre son activité à la construction de résidences secondaires, de maisons individuelles et de centres commerciaux.

La Société Financière de Gestion et d'Investissements Immobiliers et Hôteliers « SOFITEL » a mis en chantier les deux premiers hôtels de la chaîne qu'elle a décidé de réaliser : Sofitel-Strasbourg, de 180 chambres, et Sofitel-Cherbourg, de 84 chambres, qui seront ouverts en 1964. D'autres projets sont à l'étude, tant à Paris que dans les principales villes de province.

4) Papier, Edition.

Malgré une conjoncture rendue difficile par une concurrence étrangère de plus en plus active et par le blocage de leurs prix de vente, les sociétés papetières dans lesquelles nous avons des intérêts sont parvenues à accroître leur chiffre d'affaires.

La société La Rochette-Cenpa, dont le volume des ventes est passé de F 317,5 à F 343 millions, a dégagé un bénéfice brut d'exploitation sensiblement supérieur à celui de l'exercice précédent.

Les ventes de produits finis des Papeteries Navarre ont augmenté de 4,7 %. La société a développé son effort d'équipement et investi plus de F 16 millions durant l'exercice.

La Société Industrielle de Cellulose d'Alizay « S.I.C.A. » poursuit la réalisation du programme d'investissements destiné à porter sa capacité de production à 100.000 tonnes par an;

son chiffre d'affaires est passé de F 51 millions en 1962 à F 55 millions en 1963.

Le chiffre d'affaires de la Librairie Hachette est en nouvelle progression, passant de F 661 millions à F 744 millions, soit une augmentation de 12,5 %. Le capital de la société a été porté de F 58.550.300 à F 60 millions par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites au personnel de la société.

La Compagnie Française du Monoservice, qui a accru son chiffre d'affaires de 14 % et porté son capital de F 544.500 à F 1.361.250 par élévation du nominal des actions, distribuera un dividende brut de 10 %.

5) Constructions Electriques et Electroniques.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe de la « C.S.F. » Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil, a été de l'ordre de F 1.100 millions, en augmentation de 17 % par rapport à celui de l'année précédente. Le bénéfice net de la « C.S.F. » seule s'est élevé à environ F 13 millions.

L'activité de la Compagnie à l'étranger est toujours importante: le montant de ses exportations a été d'environ F 164 millions. Elle a obtenu du Gouvernement Australien un contrat de F 70 millions pour la fourniture à la Royal Air Force Australienne d'une troisième série de radars aéroportés du type « Cyrano » destinés à l'équipement des avions « Mirage III ». Dans le cadre du programme spatial français, le Centre National des Etudes Spatiales a confié notamment à la « C.S.F. » la réalisation des stations du réseau destiné à assurer la réception des télémessures et la télécommande des satellites, et celle d'un émetteur « laser » à grande puissance.

Afin de développer ses moyens de production, la Compagnie a mis en service son usine de Brest où est fabriqué surtout du matériel militaire, notamment des radars d'avion. En outre, elle achève la construction, à Cagnes-sur-Mer, d'une usine où seront réunis les services de recherche et de production du département « Electro-Acoustique », dépendant du groupement militaire.

La Compagnie des Compteurs a porté son capital de F 74.140.100 à F 79.420.100 en rémunération d'apports. Elle a émis un emprunt obligataire de 35 millions de francs, pour compléter le financement de son programme d'investissements, qui comporte notamment l'extension de son usine de Massy où seront progressivement regroupées les activités électroniques de la Compagnie. Son chiffre d'affaires s'est élevé à F 276 millions, en progression de 12 % sur celui de 1962. La part des ventes à l'exportation a augmenté de 44 %, atteignant F 25 millions. Le bénéfice net de F 5,8 millions est en augmentation de 18 % sur celui de l'exercice précédent.

La Compagnie des Compteurs et la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine ont créé une filiale commune, la Société Electronique et Mécanique d'Aquitaine, qui doit installer une usine dans les Basses-Pyrénées pour fabriquer des équipements de mesure spéciaux tels que les analyseurs de gaz automatiques mis au point par les centres de recherche de la « S.N.P.A. ».

6) *Sidérurgie, Constructions Mécaniques, Chantiers Navals.*

La production de l'Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR » s'est élevée en 1963 à 3.296.000 tonnes d'acier, soit 15,9 % de plus que l'année précédente, classant la société largement en tête des producteurs français. Cet accroissement résulte de l'entrée en exploitation de la nouvelle usine de

Dunkerque, dont la dernière étape au début de 1964 a été la mise en service du train continu à chaud.

La Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons a terminé les travaux d'extension de son usine d'Isbergues, ce qui lui a permis de doubler sa capacité de production de tôles au silicium à grains orientés.

La Société des Etablissements Delattre et Frouard Réunis a absorbé, avec effet au 1^{er} janvier 1963, la Société des Etablissements Levivier, avec laquelle elle avait noué, depuis plusieurs années déjà, des liens de plus en plus étroits. Le chiffre d'affaires de l'exercice a atteint 396 millions, soit un niveau un peu supérieur à celui de l'ensemble des deux sociétés pour l'année 1962. Après amortissements et provisions, les résultats font apparaître un bénéfice de l'ordre de F 2,5 millions.

Le capital de la Société Fives Lille Cail a été porté de F 57 millions à F 61.032.000 à la suite de l'absorption de la Société de Construction et de Location d'Appareils de Levage et de Matériel de Travaux Publics « APPELVAGE ». La reprise des activités de cette dernière doit permettre d'élargir la gamme des fabrications traditionnelles de la société. Bien que la situation dans le secteur des biens d'équipement reste difficile, l'exploitation de la société est demeurée satisfaisante et ses résultats marquent une augmentation sur ceux de 1962.

Le chiffre d'affaires de la Société Stein et Roubaix est en nouvelle progression. Le volume des commandes enregistrées a pu être maintenu au niveau des facturations et les résultats ont permis une légère augmentation du dividende s'appliquant à un capital majoré par incorporation de réserves.

La Société des Ateliers et Chantiers de Nantes (Bretagne-Loire), filiale de la Société Financière et Industrielle des

Ateliers et Chantiers de Bretagne, a été chargée de la construction de navires chalutiers-usines d'un type nouveau destinés à l'Union Soviétique. Mais la diminution très sensible de l'activité dans les industries de matériels d'équipement a rendu plus difficile la conversion d'une partie importante de ses ateliers, tandis que les résultats du département « chantiers » se révèlent toujours décevants.

Le chiffre d'affaires de la Société Anonyme Heurtey a atteint F 130 millions, en augmentation de 30 % sur celui de l'exercice précédent. La Société a pris un intérêt dans les Etablissements Bergeon, spécialisés dans l'installation d'équipements de conditionnement d'air.

7) Industries chimiques.

« AQUITAINECHIMIE » avec une production de 62.000 tonnes d'ammoniac et de 20.500 tonnes d'acétylène, a continué d'assurer les besoins en ammoniac et acétylène des sociétés du complexe de Pardies.

La production de « MÉTHANOLACQ » s'est encore accrue de plus de 15 % par rapport à l'année précédente, atteignant 42.000 tonnes de méthanol, ce qui place la société au premier rang des producteurs français.

Une amélioration sensible s'est dessinée sur le marché du chlorure de polyvinyle au cours du deuxième semestre de l'année 1963 entraînant une forte progression de la production de « VINYLACQ » qui est passée de 10.000 tonnes à 16.000 tonnes de chlorure de vinyle.

Le dernier exercice d'« AZOLACQ » qui a vendu 214.000 tonnes d'engrais a été favorablement influencé par la bonne tenue du marché des engrais.

Il en a été de même pour Pierrefitte Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques, dont les résultats permettront une nouvelle fois d'augmenter le montant des répartitions à ses actionnaires et de poursuivre son programme de développement. La société a porté, conformément à ses prévisions, sa capacité de production à 360 tonnes/jour au cours du deuxième semestre; elle poursuit la réalisation de nouvelles extensions.

Les travaux de construction de l'usine de Pierrefitte-Bassens progressent normalement et la mise en route est prévue pour le début de l'année prochaine.

L'exercice 1963 de Reichhold-Beckacite marque un redressement sensible; la société va bénéficier de la concentration de ses moyens propres avec ceux de la société « SHEBY », également spécialisée dans la fabrication de résines, dont elle s'est assuré le contrôle.

L'usine de caoutchouc de la société Polymer Corporation « SAF » est entrée en service dans les délais prévus et, dès la fin de l'année 1963 la capacité de l'usine était entièrement utilisée. La production est vendue dans le monde entier par l'intermédiaire du réseau commercial de la société-mère canadienne.

La Société Norvégienne de l'Azote et de Forces Hydro-électriques, qui vient de réaliser une importante augmentation de capital, développe et diversifie ses productions : elle construit notamment une usine qui pourra produire à partir d'hydrocarbures 125.000 tonnes d'ammoniac et 30.000 tonnes de méthanol. Afin de compléter la place qu'elle occupe déjà avec le magnésium dans l'industrie des métaux légers, elle s'est alliée avec une société américaine pour créer « ALNOR » qui édifiera une usine intégrée d'aluminium d'une capacité de 60.000 tonnes; l'énergie doit provenir du complexe hydro-électrique du Røldal-Suldal

en voie d'installation. En outre, la société est intéressée, au sein de « PETRONORD », au résultat de recherches de pétrole en Mer du Nord au large de la Norvège.

Pour l'exercice 1962-1963, le montant des investissements s'est élevé à 158 millions de couronnes. Le dividende a été maintenu à 9 %.

8) Pétrole et Gaz.

Les ressources en pétrole brut de la Compagnie Française des Pétroles et de ses filiales, si l'on y comprend les tonnages cédés à d'autres sociétés participant à l'exploitation des gisements irakiens, ont atteint sensiblement 28 millions de tonnes contre 23,5 millions de tonnes en 1962. Dans le Golfe Persique, à sa part du gisement marin d'Umm Shaïff, soit 780.000 tonnes en 1963, la Compagnie ajoute maintenant sa part de 23,75 % dans le gisement terrestre de Murban, dont les installations d'évacuation ont été inaugurées au début de 1964. Le pétrole d'Hassi-Messaoud est intervenu pour 19,5 % dans les ressources totales du groupe. Les résultats d'exploitation ont marqué une très sensible augmentation.

La Compagnie Française de Raffinage, qui dispose, en plus de ses propres installations, d'une partie de la capacité de la raffinerie de Strasbourg inaugurée en mai 1963, a traité, ou fait traiter pour son compte, 13.388.000 tonnes de pétrole brut contre 11.425.000 tonnes en 1962. Elle a poursuivi le programme de développement de sa raffinerie de Normandie; diverses unités de traitement ont été achevées et une nouvelle unité de distillation, d'une capacité annuelle de 4 millions de tonnes, doit entrer en service en 1964.

« ESSO-STANDARD » a traité dans ses deux raffineries 6.500.000 tonnes de pétrole brut, soit 14 % de plus qu'en 1962;

sur ce total, « ESSOREP » lui a fourni un peu plus de 1.800.000 tonnes. Ses ventes de produits pétroliers en France marquent un progrès de 12 % sur celles de l'année précédente. Enfin, depuis le début de 1964, « ESSOREP » est titulaire, comme société opératrice et en association avec la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine et la Compagnie d'Exploration Pétrolière, d'un permis de recherche en mer sur la partie du Golfe de Gascogne située immédiatement à l'ouest de ses gisements des Landes.

Les ventes de gaz de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine se sont élevées en 1963 à 4.575 millions de mètres cubes, volume légèrement supérieur à celui de l'année précédente. La société occupe une place de premier plan sur le marché mondial du soufre; elle a vendu en 1963 un tonnage correspondant sensiblement à la production de soufre obtenue par épuration du gaz, soit 1.400.000 tonnes. En vue d'élargir ses activités chimiques, elle a acquis une participation majoritaire dans la Société Organico, productrice du rilsan, et a décidé de participer à l'important complexe pétrochimique qui sera créé auprès de la future raffinerie de Feyzin. L'extraction de pétrole brut du gisement saharien d'El Agreb, dont 51 % reviennent à la « S.N.P.A. », est passée de 750.000 tonnes à 1.160.000 tonnes.

Les gisements de pétrole sahariens d'El Agreb, de Rhourde el Baguel et de Gassi-Touil dans lesquels « COPAREX », « SAFREP » et « OMNIREX » sont respectivement intéressés sont maintenant en exploitation et les possibilités de production apparaissent très importantes. L'exploitation est cependant retardée par l'insuffisance de moyens d'évacuation reliant les zones productrices à la côte méditerranéenne.

L'extension de l'activité de services de « GÉOPÉTROLE » s'est poursuivie en France et à l'Étranger, et la Société a développé ses laboratoires d'essais.

Malgré une concurrence internationale sévère, la Compagnie Générale de Géophysique est parvenue, grâce à la haute qualité de sa technique et de ses équipes, à étendre son action à l'étranger et à réaliser ainsi un chiffre d'affaires sensiblement égal à celui de l'exercice précédent. La Société de Forages Pétroliers « LANGUEDOCIENNE-FORENCO » a légèrement accru son activité, dont plus du quart s'exerce, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une filiale, hors de la zone franc.

9) *Transports.*

L'Union Navale a mis en service deux nouveaux minéraliers-charbonniers, le « Gravisia » (18.000 Tdw) et le « Carolia » (14.000 Tdw) et acquis un bâtiment de 5.400 Tdw, le « Cyrtina », ce qui porte sa flotte à 12 unités. Son exploitation, favorisée par la reprise des importations françaises de charbon, s'est effectuée dans des conditions satisfaisantes.

L'Union Navale s'est associée avec trois autres armements français en vue d'étudier la construction et l'exploitation de navires de très gros tonnage pour le transport de produits pondéreux ou liquides.

La construction du méthanier de la société Gazmarine, dont la gestion sera assurée par Gazocéan, se poursuit normalement et son lancement devrait avoir lieu à la fin de 1964.

L'année 1963 a vu s'achever, par voie de fusion, le rapprochement intervenu depuis deux ans entre les deux plus importantes compagnies privées françaises de transports aériens « U.A.T. » et « T.A.I. ». La nouvelle société - Union de Transports Aériens « U.T.A. » - a repris l'activité des deux sociétés dont elle est issue, compte tenu de la redistribution des droits aériens français à laquelle les Pouvoirs Publics ont procédé à la suite de la création d'Air Afrique.

Le nombre des passagers transportés par la Compagnie Lignes Aériennes Intérieures Air Inter, dotée depuis 1962 d'une flotte de Viscounts, a augmenté de 72,5 %; cette progression traduit le besoin croissant d'un réseau de liaisons aériennes rapides entre les grandes villes françaises.

Notre Etablissement a pris une participation dans la Société pour les Transports de l'Industrie Nucléaire « TRANSNUCLEAIRE », dont l'objet est d'assurer, dans des conditions de parfaite sécurité, tout transport de produits radio-actifs.

10) *Divers.*

La Compagnie Européenne d'Equipement s'est développée favorablement au cours de son premier exercice. De nombreux contrats de location de matériel ou d'installations ont été signés avec des entreprises appartenant à des secteurs d'activités très différents.

La Société d'Economie et de Mathématique Appliquées « S.E.M.A. », ses filiales françaises et les sociétés françaises du même Groupe ont réalisé un chiffre d'affaires global de plus de F 21 millions. En collaboration avec la société Synergie-Roc, la « S.E.M.A. » a créé la Société Française d'Enquêtes par Sondages « SOFRES ».

Votre Etablissement a participé, aux côtés de la « C.S.F. », de la « S.E.M.A. », et de sa filiale la Société d'Informatique Appliquée, à la constitution de la Société d'Analyse et de Conception de Système « SACS ».

La société Indatom a poursuivi l'exécution du contrat d'architecte industriel qui lui a été confié par Electricité de France pour la construction de la centrale nucléaire à eau lourde E.L 4. La pile piscine « Siloé » de Grenoble, dont Indatom

a été l'architecte industriel, a permis au Commissariat à l'Energie Atomique de dépasser les meilleures performances obtenues par de tels réacteurs de recherches.

Nous avons pris une participation dans le capital des Spécialités Alimentaires Bourguignonnes au moment où cette société réalisait avec notre concours le regroupement de plusieurs affaires d'alimentation et se transformait en Société Générale Alimentaire. Avec un chiffre d'affaires de F 160 millions, cette société, dont les actions seront introduites à la Bourse de Paris au cours de l'année 1964, occupe une des premières places dans sa branche.

Votre Etablissement a participé, avec le Groupe américain Libby, McNeill & Libby à la constitution de la société Libaron qui a entrepris dans la région du Bas Rhône-Languedoc la construction d'une usine de conserves alimentaires destinées, pour la plus grande partie, au marché européen.

La Banque a pris un intérêt dans les Etablissements Fenet. Cette société fabrique du matériel agricole et du matériel d'injection d'ammoniac dans le sol. Le chiffre d'affaires s'est élevé à F 11,8 millions, en augmentation d'environ 15 % sur le chiffre de 1962.

La société Prénatal, qui a porté son capital de F 19.320.000 à F 25.760.000 par émission d'actions en numéraire, a enregistré une progression de 35 % de son chiffre d'affaires et dégagé des bénéfices sensiblement supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

Les livraisons des Etablissements Poliet et Chausson, qui se sont élevées à 2.988.400 tonnes, ont marqué, en dépit de la durée prolongée de l'hiver, un progrès de 8 % sur les livraisons de l'exercice 1962. Le chiffre d'affaires de la société est passé de F 236 millions à F 269 millions et les investissements industriels ont atteint F 17,7 millions contre F 15,16 millions.

La Société Anonyme de Matériel de Construction, qui exploite une carrière de gypse dans la vallée de la Seine, produit maintenant près d'un million de tonnes par an. Le développement des ventes de la « S.A.M.C. » suit celui de l'industrie cimentière, principal débouché pour la société.

11) *Outre-Mer.*

Au Maroc, les sociétés de notre Groupe ont normalement poursuivi leur exploitation. Les résultats de l'Omnium Nord-Africain et de la Compagnie Générale du Maroc ont été du même ordre que ceux de l'an dernier.

A la suite de l'accord sur la reprise des concessions de services publics, dont nous vous avons annoncé la conclusion dans notre précédent rapport, l'Energie Electrique du Maroc, la Compagnie des Chemins de Fer du Maroc et la Compagnie des Chemins de Fer du Maroc Oriental ont été transformées en holdings sous les dénominations respectives de Société Financière Franco-Marocaine d'Etudes et d'Equipements (ENELFI), Compagnie Franco-Marocaine (C.F.M.) et Compagnie Marocaine de l'Oriental (C.M.O.). Ces sociétés gèrent maintenant, en France, la partie des indemnités versée et déjà transférée suivant le calendrier prévu aux accords; elles étudient au Maroc le remploi de la part non transférable des indemnités dans des projets qui contribueront au développement industriel et touristique du pays.

Dans les autres Etats d'Outre-Mer d'expression française, l'activité des sociétés, dans lesquelles notre Etablissement est directement ou indirectement intéressé, s'est exercée dans des conditions généralement satisfaisantes.

Il en est ainsi, en particulier, de la Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises dont le groupe a, dans l'ensemble,

enregistré des productions en accroissement. Dès sa première année complète d'activité, la Compagnie Minière de l'Ogooué « COMILOG » a embarqué, à Pointe-Noire, 575.000 tonnes environ de minerai de manganèse à haute teneur et les perspectives pour 1964 sont favorables. Au Gabon, les études relatives au chemin de fer et au port qui serviront à l'évacuation du minerai de la Société des Mines de Fer de Mékambo sont activement menées.

Enfin, les résultats de la Compagnie Financière pour l'Outre-Mer « COFIMER », très encourageants dans de nombreux secteurs, sont en sensible progression.

II. - PARIBAS CORPORATION

Paribas Corporation a élargi et diversifié ses opérations au cours du dernier exercice.

Elle a garanti le placement des émissions de grandes compagnies américaines : parmi celles-ci figurent Ford Motor Co., Gulf Oil Corp., Associates Investment Co., Buckingham Corp., et pour la première fois : Sinclair Oil Corp., Transworld Airlines, C.I.T. Financial Corp., Holiday Inns of America, Burroughs Corp., Ralston Purina Co., Cabot Corp., Greatamerica Corp.

Paribas Corporation avait également donné sa garantie aux nouvelles émissions effectuées aux Etats-Unis par le Royaume du Danemark, la République du Mexique, la Ville de Milan, la Société japonaise Hitachi et The Japan Development Bank, avant que le projet prévoyant l'établissement d'une taxe sur l'achat de valeurs étrangères par les ressortissants américains n'eût été annoncé par le Président des Etats-Unis.

Ce projet, que le Congrès n'a pas encore adopté, a restreint considérablement, à partir du mois de juillet, l'importance des transactions sur les marchés des obligations étrangères libellées en dollars, marchés sur lesquels Paribas Corporation était particulièrement actif.

Paribas Corporation a élargi les intérêts de notre Etablissement aux Etats-Unis par une prise de participation dans la Société Libby, McNeill & Libby. A la suite d'une offre effectuée par son intermédiaire aux actionnaires de cette dernière, la Banque, ainsi qu'un important groupe italien, ont acquis chacun 10 % du capital de Libby; Nestlé Alimentana ayant de son côté pris une participation de 20 %, les trois actionnaires européens contrôlent maintenant conjointement 40 % du capital de cette société.

Les bénéfices de Paribas Corporation ont été du même ordre que ceux de l'exercice précédent.

III. - SUCCURSALES

Le volume d'affaires traité par la Succursale de Marseille qui reflète l'évolution économique satisfaisante de la région est en augmentation. Cette progression s'est traduite par une amélioration des résultats.

La Succursale d'Alger a enregistré une nouvelle régression du volume de ses opérations, consécutive au ralentissement général des affaires en Algérie. L'équilibre de son exploitation a pu, jusqu'à présent, être maintenu.

L'activité de la Succursale de Casablanca est comparable à celle de l'an dernier. Une certaine progression est à signaler en ce qui concerne les affaires de commerce extérieur.

L'exercice a été favorable à la Succursale d'Amsterdam et au bureau de Rotterdam et bien qu'aucun emprunt étranger n'ait été émis sur le marché néerlandais en 1963, les résultats sont en progrès sur ceux de l'année dernière. Il a été procédé à l'introduction au marché officiel d'Amsterdam des actions de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

En Suisse, les autorités monétaires ont maintenu les accords et conventions restreignant l'afflux des capitaux étrangers et limitant les crédits à l'économie. Les résultats d'exploitation des services bancaires et financiers de la Succursale de Genève ont néanmoins marqué un accroissement sur ceux des années précédentes. La Succursale a participé au placement de 19 emprunts émis par des organismes et des sociétés suisses et contribué au placement de 12 emprunts étrangers.

La Succursale de Bruxelles a connu une activité en forte progression, comme en témoigne l'augmentation sensible de ses dépôts. La Succursale s'est attachée, particulièrement, à apporter son aide à l'économie belge en donnant son concours au financement des investissements industriels réalisés par sa clientèle. Outre sa contribution au placement des obligations émises par l'Etat et les Villes belges ainsi que par trois organismes paratatiques, la Succursale a participé à huit émissions d'obligations et à cinq souscriptions publiques d'actions de sociétés du secteur privé. Elle a de plus assuré seule le placement d'un emprunt obligataire privé de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Tandis que le Bureau d'Anvers affirmait sa présence sur la place, celui de Gand achevait son premier exercice complet; les résultats en sont encourageants et les projets d'expansion économique de cette région permettent d'envisager l'avenir avec optimisme.

La Banque de Financement poursuit avec méthode l'installation de ses guichets dans les diverses régions de Belgique. Ses agences de Charleroi et Liège fonctionnent depuis quelques mois.

IV. — RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la loi du 28 décembre 1959 et du décret du 19 mars 1960, nous avons procédé à la réévaluation du portefeuille-titres et des immeubles.

Nous autorisant de la faculté accordée par les textes de pratiquer des abattements sur les valeurs mobilières non cotées et les immeubles et de ne pas réévaluer les titres des filiales, nous avons décidé de fixer la réserve de réévaluation à F 62.354.775,13.

Le bilan, qui est soumis à votre approbation, atteint un total de F 4.146.570.857,96 en augmentation très sensible sur le bilan précédent.

Les deux augmentations de capital réalisées au cours de l'exercice ont eu pour conséquence de porter le capital de F 120.012.000 à F 202.680.000 et d'accroître les réserves de F 40.449.728,07.

Les dépôts de la clientèle sous leurs trois postes : « Comptes de chèques », « Comptes courants » et « Bons et comptes à échéance fixe », au total F 2.011.558.524,04, sont en augmentation de F 240.251.180,16.

L'augmentation des postes du Passif trouve sa contrepartie non seulement dans les rubriques directement influencées par la réévaluation — Portefeuille-Titres et Immeubles à concurrence, respectivement, de F 32.643.268,10 et de F 29.711.507,03 — mais aussi dans le Portefeuille-Effets, les Avances à la Clientèle et les Banques et Correspondants.

Compte tenu de la réévaluation, des acquisitions et souscriptions de l'exercice, le Portefeuille-Titres atteint F 301.030.681,70.

Les Profits bruts de l'exploitation en France Métropolitaine sont en progression sous leurs deux rubriques; ils s'élèvent, après déduction des amortissements et provisions, à F 95.923.597,11. Le bénéfice net des Succursales à l'Etranger figure pour F 6.718.625,08.

Après imputation des frais généraux d'un montant de F 78.016.473,45 le bénéfice d'exploitation de l'exercice ressort à F 24.625.748,74; si l'on en déduit un montant de F 1.829.974,42 pour frais d'augmentation de capital, le résultat net s'établit à F 22.795.774,32; il nous permet de vous proposer la distribution d'un dividende net de F 8 par action de F 100 nominal.

La répartition serait la suivante :

- 5 % à la réserve légale.....F	1.139.788,72
- Intérêt statutaire à 5 %F	10.134.000,00
- Conseil d'AdministrationF	565.209,97
- Dividende complémentaireF	10.449.189,72

* * *

Le constant développement et la complexité croissante des activités de votre Etablissement ont exigé cette année encore, de la part du personnel, un important travail dont il s'est acquitté avec une conscience et un dévouement que nous sommes heureux de souligner. Nous nous devons de le féliciter et nous tenons à le remercier en votre nom et au nôtre d'avoir donné, une fois de plus, la mesure de son zèle et de sa compétence professionnelle.

Nos rapports avec le Comité d'Entreprise de la Banque sont comme toujours excellents et nous apprécions vivement l'esprit de confiance réciproque qui anime nos réunions. Notre collaboration s'est poursuivie notamment en ce qui concerne l'amélioration du logement du Personnel. L'achèvement de nouveaux immeubles, à la construction desquels nous étions intéressés, a permis de porter à 611 le nombre des familles relogées, soit directement, soit grâce à une aide financière.

Notre Maison a été très particulièrement éprouvée par le décès, survenu le 17 juillet 1963, de M. Hervé de GUICHEN, directeur de notre Département Bancaire.

Entré dans le groupe de la Banque en 1927, il fit montre de qualités humaines et professionnelles qui nous amenèrent à l'appeler, en 1942, comme sous-directeur, au Département bancaire, où il devait faire toute sa carrière et à le nommer directeur de la Banque en 1952.

La mort le surprit à 58 ans, en pleine activité. Sa disparition a causé de très vifs regrets, non seulement à la Banque, où la sûreté de son amitié et de son jugement, son expérience et son autorité étaient hautement appréciées, mais dans tous les milieux d'affaires avec lesquels il était en rapport et parmi lesquels une compétence unanimement reconnue, sa courtoisie jamais en défaut et une très forte personnalité lui valaient une place exceptionnelle.

Nous sommes certains d'être vos interprètes en priant Madame la comtesse de GUICHEN d'agréer la nouvelle et respectueuse assurance de nos sentiments très attristés et en lui adressant, ainsi qu'à ses enfants, nos plus sincères condoléances.

Nous avons appris avec regret le décès de M. Henri CHABERT, qui fut directeur de notre Etablissement de 1912 à 1930, de

M. August DEKNATEL, qui, après une longue carrière à notre Succursale d'Amsterdam dont il fut directeur de 1951 à 1956, siégeait depuis cette dernière date au Comité Consultatif de la Succursale, de M. Armand VAN RILLAER, fondé de pouvoirs à la Succursale de Bruxelles, où il était entré en 1929.

Vous vous associerez certainement à nous pour adresser aux familles de MM. CHABERT, DEKNATEL et VAN RILLAER l'expression de toute notre sympathie.

Notre secrétaire général, M. Jean LEQUIME qui, depuis 1937, présentait le rapport du Conseil d'Administration à vos Assemblées, nous a fait part de son désir de faire valoir ses droits à une retraite qui est venue interrompre une collaboration de quarante-trois années.

M. LEQUIME s'est consacré avec une remarquable compétence et des qualités exceptionnelles d'intelligence, de tact et de courtoisie à sa tâche si absorbante. Nous tenons tout particulièrement à rappeler le rôle joué par lui dans le développement des œuvres sociales de la Banque et à lui exprimer nos vifs remerciements. Le titre de directeur honoraire lui a été conféré.

Nous exprimons également nos remerciements, à l'occasion de leur départ en retraite, à M. Roger LABAT, sous-directeur au Siège, qui, entre les deux guerres, assura la gestion de nos intérêts en Bulgarie et à M. Jean POLLITZER, ancien directeur de la Banque des Pays de l'Europe Centrale.

La part prise par M. Roger SCHULZ, directeur adjoint, dans le développement de nos intérêts dans les industries de transformation et ses très brillantes interventions dans de difficiles réorganisations industrielles, nous ont amenés à le nommer directeur du Département qu'il avait contribué à créer. Nous sommes heureux de lui témoigner ainsi le grand prix que nous attachons au concours qu'il nous apporte.

A la suite du décès de M. de GUICHEN, nous avons nommé directeur du Département Bancaire M. Pierre DECKER, dont la collaboration avec M. de GUICHEN pendant de longues années et les qualités personnelles nous sont un sûr garant de la continuité de la prospérité de ce Département.

Le remplacement de M. LEQUIME comme secrétaire général a été assuré par M. Jean CABET, directeur adjoint; M. Jean-Claude RICHARD a été nommé secrétaire général adjoint.

Le développement de nos activités et le souci de reconnaître les services rendus nous ont conduits à procéder à diverses promotions et nominations.

Au siège, M. Jean-Noël MATHIEU a été promu sous-directeur, MM. Yves DACOSTA, Jean ESCHBACH, Gérard ESKENAZI, Jacques GUGLIELMI, Michel JAUGEY, Pierre de LONGUEMAR, Jean-Philippe MALLET, Olivier MICHON, Maurice de RAMBUTEAU, Christian RUPRICH-ROBERT, Étienne TRUBERT ont été nommés fondés de pouvoirs.

Les fonctions de fondé de pouvoirs ont été confiées à Marseille à M. Bruno FABRE et à Alger à M. Christian de BERNÈDE.

M. Albert CATEZ a quitté la Succursale de Casablanca pour être nommé à Bruxelles avec le grade de sous-directeur.

Enfin, à la Succursale de Genève, que M. René WURLOD a quittée après six années d'une collaboration dont nous le remercions, MM. Georges BETTERMANN et Jean-Jacques MICHEL ont été promus sous-directeurs et MM. Claude BERBERAT, Joseph CAMENZIND et Gilbert HAINAUT nommés fondés de pouvoirs.

Par un vote unanime, votre Assemblée Générale Extraordinaire du 12 décembre a nommé M. Louis BRICARD adminis-

trateur de notre société, juste hommage aux services exceptionnels rendus par lui dans les différentes fonctions qui lui ont été confiées, notamment celles de directeur du Département Financier et, plus récemment, de directeur général adjoint.

Le mandat d'administrateur de M. Pierre BERCOT est arrivé à expiration. M. Pierre BERCOT est rééligible : nous vous proposons de le réélire pour six ans. Nous vous proposons également de renouveler pour trois ans le mandat confié à l'un de vos censeurs, M. Edmond SPITZER.

Après la lecture des rapports de MM. les Commissaires aux Comptes, nous vous soumettrons les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans la salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte pour l'exercice clos le 31 décembre 1963 de la mission que nous avons reçue de votre Assemblée Générale dans les termes de la loi du 24 juillet 1867 et des statuts de votre Banque.

Il est rappelé qu'en cours d'exercice le capital social de la Banque a été élevé de F 82.668.000 et porté à F 202.680.000 par :

- la création de 800.080 actions de numéraire, au nominal de F 100 et émises avec une prime de F 50,
- la création de 26.600 actions au nominal de F 100 en représentation d'un apport en nature suivant décision de votre Assemblée Générale extraordinaire du 12 décembre 1963. Cette opération a donné lieu à dotation de la réserve pour prime de fusion à concurrence de F 445.728,07.

Une réévaluation du Portefeuille-Titres et des Immeubles effectuée dans le cadre des dispositions réglementaires s'est traduite par l'inscription dans les réserves d'un montant de F 62.354.000 en chiffres arrondis.

Le bilan au 31 décembre 1963 soumis à votre approbation s'élève à F 4.146.570.857,96 contre, pour le bilan au 31 décembre 1962, F 3.417.072.260,71.

Il s'analyse comme suit (les chiffres de référence au bilan précédent étant généralement arrondis) :

ACTIF

Les disponibilités (y compris les effets non immédiatement réescomptables pour F 240.252.691,48) s'élèvent àF 2.780.313.498,95 contre F 2.322.087.000, savoir :

- Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission.	F 22.729.708,88	en diminution de F 62.583.
- Banques et Correspondants	F 719.920.660,94	en augmentation de F 270.972.000.
- Portefeuille-Effets	F 2.033.835.676,17	en augmentation de F 193.371.000.
- Coupons	F 3.827.452,96	en diminution de F 6.054.000.

Les engagements commerciaux sont comptabilisés dans les chapitres suivants :

- Comptes Courants	F 385.740.921,28	en augmentation de F 118.130.000.
- Avances garanties	F 78.813.159,23	en augmentation de F 4.906.000.
- Avances et Débiteurs divers	F 321.734.311,11	en diminution de F 6.724.000.
- Débiteurs par acceptations	F 223.313.314,17	en augmentation de F 24.875.000.
- Le Portefeuille-Titres est à	F 301.030.681,70	en augmentation de F 93.144.000 dont par réévaluation de F 32.643.000.
- Comptes d'ordre et divers	F 24.789.395,11	en augmentation de F 7.266.000.
- Immeubles et Mobilier	F 30.835.576,41	en augmentation de F 29.672.000 en raison essentiellement des réévaluations mentionnées ci-dessus.

PASSIF

- Les Comptes de chèques à	F 272.957.896,17	en augmentation de F 10.444.000.
- Les Comptes Courants à	F 1.077.586.515,67	en augmentation de F 22.632.000.
- Banques et Correspondants	F 782.878.016,65	en augmentation de F 317.740.000.
- Comptes exigibles après encaissement	F 137.326.393,80	en augmentation de F 14.757.000.
- Créiteurs divers	F 390.821.736,04	en diminution de F 55.526.000.
- Acceptations à payer	F 223.313.314,17	contrepartie du poste « Débiteurs par acceptations » de l'Actif.
- Dividendes restant à payer	F 737.711,59	
- Bons et Comptes à échéance fixe	F 661.014.112,20	en augmentation de F 207.173.000.
- Comptes d'ordre et divers	F 111.153.939,60	en diminution de F 1.684.000.
- Réserves	F 260.784.182,88	en augmentation de F 103.859.000 dont essentiellement les primes sur les augmentations de capital réalisées en 1963 et l'application de la réévaluation à la clôture de l'exercice.
- Capital	F 202.680.000	en augmentation de F 82.668.000 comme il a été indiqué au début du présent rapport.
- Report à nouveau	F 2.521.264,87	
- Profits et Pertes	F 22.795.774,32	représentant le bénéfice de l'exercice.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le bénéfice de l'exercice est en augmentation d'environ F 1.696.000 sur celui de l'exercice précédent.

Il s'établit comme suit :

Produits et Recettes :

- Opérations commerciales de Banque.....F	69.856.046,57
- Opérations financières et sur titresF	26.067.550,54
- Résultats nets des Succursales à l'Étranger.F	6.718.625,08
Ensemble	F 102.642.222,19

Les dépenses et charges de l'exploitation se sont élevées pour l'exercice àF 78.016.473,45 dont principalement :

- Impôts et contributions.F	19.111.529,30
- Dépenses de personnel ...F	43.391.871,19

Si l'on ajoute un montant de..F 1.829.974,42

pour frais d'augmentation de capital, il y a lieu de déduireF 79.846.447,87

Le bénéfice de l'exercice ressort ainsi à.....F 22.795.774,32

Le rapport de votre Conseil d'Administration nous a été communiqué; il n'appelle pas de remarques particulières de notre part.

Nous estimons que le bilan et les comptes qui vous sont présentés peuvent recevoir votre approbation.

Paris, le 23 avril 1964.

Les Commissaires aux Comptes :
Signé : Carlos MULQUIN
Henri LÉON
Philippe SIMON

Commissaires agréés par la
Cour d'Appel de Paris.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues
à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867

MESSIEURS,

En cours d'exercice aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 n'a été autorisée dans le sens et suivant la procédure dudit article.

Paris, le 23 avril 1964.

Les Commissaires aux Comptes :
Signé : Carlos MULQUIN
Henri LÉON
Philippe SIMON
Commissaires agréés par la
Cour d'Appel de Paris.

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1963

ACTIF

FRANCE MÉTROPOLITAINE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER		
5.239.489,14	17.490.219,74	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission F	22.729.708,88
534.861.806,25	185.058.854,69	Banques et Correspondants »	719.920.660,94
1.343.676.304,13	690.159.372,04	Portefeuille-Effets »	2.033.835.676,17
2.919.367,94	908.085,02	Coupons »	3.827.452,96
177.604.280,36	208.136.640,92	Comptes courants »	385.740.921,28
2.399.783,99	76.413.375,24	Avances garanties »	78.813.159,23
282.763.673,13	38.970.637,98	Avances et Débiteurs divers »	321.734.311,11
112.181.780,28	111.131.533,89	Débiteurs par acceptations »	223.313.314,17
278.984.035,14	22.046.646,56	Titres »	301.030.681,70
11.488.520,36	13.300.874,75	Comptes d'ordre et divers »	24.789.395,11
30.033.526,37	802.050,04	Immeubles et mobilier »	30.835.576,41
2.782.152.567,09	1.364.418.290,87	F	4.146.570.857,96

PASSIF

		FRANCE MÉTROPOLITAINE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
Comptes de chèques F	272.957.896,17	168.320.815,90	104.637.080,27
Comptes courants »	1.077.586.515,67	783.566.763,51	294.019.752,16
Banques et Correspondants »	782.878.016,65	640.781.774,32	142.096.242,33
Comptes exigibles après encaissement... »	137.326.393,80	72.837.517,34	64.488.876,46
Créditeurs divers »	390.821.736,04	333.565.099,00	57.256.637,04
Acceptations à payer »	223.313.314,17	112.181.780,28	111.131.533,89
Dividendes restant à payer »	737.711,59	737.711,59	—
Bons et Comptes à échéance fixe »	661.014.112,20	203.766.481,21	457.247.630,99
Comptes d'ordre et divers »	111.153.939,60	69.972.242,06	41.181.697,54
Réserves »	260.784.182,88	257.947.845,60	2.836.337,28
Capital »	202.680.000,00	202.680.000,00	—
Report à nouveau »	2.521.264,87	2.521.264,87	—
Profits et Pertes, exercice 1963 »	22.795.774,32	16.077.149,24	6.718.625,08
F	4.146.570.857,96	2.864.956.444,92	1.281.614.413,04

HORS BILAN

		FRANCE MÉTROPOLITAINE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
Engagements par cautions et avals F	789.164.728,36	569.862.228,50	219.302.499,86
Effets escomptés circulant sous notre endos »	915.861.497,34	652.037.582,00	263.823.915,34
Ouvertures de crédits confirmés »	403.496.199,73	318.442.884,07	85.053.315,66

COMPTE DE PROFITS ET PERTES (EXERCICE 1963)

DÉBIT

I	
Impôts et Contributions.....F	19.111.529,30
II	
Dépenses de Personnel	43.391.871,19
III	
Retraites	5.224.396,31
IV	
Frais de bureau, dépenses d'entretien, de mobilier et de matériel, amortissement des immeubles.....	6.724.330,40
V	
Frais de voyage, déplacements, publicité, assurances, timbres et ports, télégrammes, etc.	3.442.346,25
VI	
Décisions de l'Assemblée Générale du 18 mai 1961	
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence	80.000,00
Indemnité allouée à MM. les Censeurs	36.000,00
Décisions de l'Assemblée Générale du 17 mai 1962	
Indemnité allouée à MM. les Commissaires	6.000,00
Bénéfice net : 24.625.748,74	78.016.473,45
Frais d'augmentation de capital	1.829.974,42
	79.846.447,87
Solde formant le bénéfice net mentionné au bilan général	22.795.774,32
F	102.642.222,19

CRÉDIT

Emissions, Placements et Portefeuille-Titres	F 26.067.550,54
Escompte, Intérêts, Commissions et Divers	69.856.046,57
Bénéfice net des Succursales à l'Étranger.....	6.718.625,08
F	102.642.222,19

RÉPARTITION conformément à l'article 41 des Statuts

Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général	F 22.795.774,32
— 5 % à la Réserve légale	F 1.139.788,72
— Intérêt statutaire de 5 % soit :	
F 5,00 par action de F 100 nominal	F 10.134.000,00
Reste	F 11.273.788,72
à répartir comme suit :	F 11.521.985,60
— aux Actionnaires :	
F 5,155 par action de F 100 nominal	F 10.449.189,72
Soit au total :	
F 10,155 correspondant à Net F 8	
par action de F 100 nominal,	
— au Conseil d'Administration :	
— 10 % sur F 5.652.099,69 (1)	F 565.209,97
Solde à reporter	F 11.014.399,69
	F 507.585,91

(1) Disponible après affectation à la Réserve légale et versement de l'intérêt statutaire

dont il y a lieu de déduire :	F 11.521.985,60
— 5 % sur 107.246.000 F de primes d'émission	F 5.362.300,00
— report de l'exercice	F 507.585,91
	F 5.869.885,91
	F 5.652.099,69

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 21 mai 1964

Première résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1963 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration, notamment la réévaluation qui a porté sur les postes Portefeuille-Titres et Immeubles et Mobilier.

Elle fixe pour cet exercice à F 10,155 par action de F 100 nominal le montant brut du dividende, soit F 8 net après déduction de la retenue à la source sur le revenu des valeurs mobilières.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 1^{er} juin prochain.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale,

Réélit M. Pierre BERCOT Administrateur.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale,

Réélit, dans les conditions de l'article 28 des Statuts, M. Edmond SPITZER Censeur.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires sur les opérations visées à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, prend acte qu'aucune opération de cette nature n'est intervenue au cours de l'exercice 1963.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES
détenues en Portefeuille le 31 décembre 1963

11.223	actions	Crédit National.
17.429	-	Banque de Madagascar et des Comores.
6.160	-	Banque de l'Indochine.
1.552	actions nouv.	Banque de l'Indochine.
1.414	actions	Société Centrale de Banque.
20.460	-	Banque de Syrie et du Liban.
120.207	-	Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud.
50.430	-	Compagnie Bancaire.
23.025	-	Banque Cotonnière.
13.630	-	Banque des Produits Alimentaires.
10.532	-	Crédit Sucrier et Commercial.
5.281	actions nouv.	Crédit Sucrier et Commercial.
21.123	actions	Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment.
23.772	actions nouv.	Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment.
3.852	actions	Crédit Maritime, Aérien et Fluvial.
1.270	-	Union Industrielle de Crédit.
646	actions nouv.	Union Industrielle de Crédit.
3.500	actions	« PETROFIGAZ », Banque de Crédit à long et moyen terme.
199.974	-	Compagnie Centrale de Financement.
53.696	-	Caisse Centrale de Réescompte.
10.000	-	Société Privée de Réescompte.
43.405	-	Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture « COFICA ».

58.768	actions	Omnium de Participations Financières et de Valeurs Mobilières.
998	-	Société Financière Châtillon-Commentry.
4.002	-	Société pour le Développement de la Télévision « SODETE ».
44.485	-	Compagnie Européenne d'Equipement.
15.036	-	Société Auxiliaire de Distribution d'Equipements à traiter l'Information « LOCABULL ».
271.416	-	Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas.
103.789	-	Société d'Investissement Chimie-Pétrole.
14.025	-	Compagnie Générale d'Investissement « C.G.I. ».
4.798	-	Compagnie d'Investissement et de Placement « C.I.P. ».
4.850	-	Compagnie d'Investissements en France et à l'Etranger « C.I.F.E. ».
14.297	-	Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Etranger « S.P.S. ».
24.562	-	L'Union Investissements.
2.350	-	Province Investissements.
2.000	-	Espagne Investissements.
2.485	-	Société Générale d'Epargne et d'Investissement « SOGEVAR ».
45.555	-	Compagnie Générale Industrielle pour la France et l'Etranger « C.G.I.F.E. ».
108.000	-	« AUXOM ».
80.000	actions nouv.	« AUXOM ».
33.142	actions	Société Générale Commerciale et Financière.
2.668	-	Compagnie Financière pour l'Outre-Mer « COFIMER ».

908	actions	Société pour l'Utilisation et le Développement de l'Energie « SUDENER ».
3.379	-	Compagnie Générale du Maroc.
9.507	actions " A "	Société Financière Franco-Marocaine d'Etudes et d'Equipements.
9.790	actions " B "	Compagnie Franco-Marocaine.
88.575	actions	Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises.
9.650	-	Compagnie Financière Française pour la République Argentine et l'Etranger « SANTA-FÉ ».
9.799	-	Compagnie d'Assurances Maritimes, Aériennes et Terrestres.
15.778	-	Rhône Méditerranée.
2.472	-	Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais.
2.461	-	Société de Développement Régional de Normandie.
4.221	-	Société Lorraine de Développement et d'Expansion « LORDEX ».
3.471	-	Société Alsacienne de Développement et d'Expansion « SADE ».
6.243	-	Société de Développement Régional du Centre-Est « CENTREST ».
3.108	-	Société de Développement Régional du Sud-Est.
4.445	-	Société pour le Développement de la Région Méditerranéenne.
2.122	-	Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc.
3.200	-	Société de Développement Régional du Sud-Ouest « EXPANSO ».

784	actions	Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest « TOFINSO ».
4.000	-	Société Algérienne de Développement et d'Expansion « SOCIALDEX ».
13.204	-	Société pour le Développement des Régions Sahariennes « S.D.R.S. ».
1.778	-	Compagnie Française du Sahara.
2.475	-	Société Européenne de Développement Industriel.
2.485	-	Société Franco-Italienne de Développement Industriel.
41.884	-	Société Nouvelle de Constructions et de Travaux.
20.988	actions nouv.	Société Nouvelle de Constructions et de Travaux.
9.290	actions	Régie Générale de Chemins de Fer et de Travaux Publics.
5.959	-	Société Anonyme de Matériel de Construction.
11.793	-	Société Roclaine.
11.007	-	Société Alsacienne du Bois Reconstitué « SABOREC ».
37.997	-	Société Auxiliaire du Manganèse de Franceville « SAMAF ».
4.113	-	Société des Mines de Cuivre de Mauritanie « MICUMA ».
4.286	-	Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taïba.
22.110	-	Etablissements « NEYRPIC ».
2.932	-	Société « NEYRPIC-AFRIQUE ».
998	-	Société Grenobloise d'Etudes et d'Applications Hydrauliques « SOGREAH ».

54.440	actions	Delattre - Levivier.
31.360	-	Société Fives Lille-Cail.
11.754	-	Société Française des Constructions Babcock et Wilcox.
7.235	-	Union Métallurgique de la Haute-Seine.
13.877	-	Société Stein et Roubaix.
11.679	-	Société Anonyme Heurtey.
50.954	-	Société Financière et Industrielle des Ateliers et Chantiers de Bretagne.
63.509	-	Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR ».
6.837	-	Compagnie des Forges de Châtillon, Commen-try et Neuves-Maisons.
2.442	-	Aciéries, Tréfileries de Neuves-Maisons, Châtillon.
17.653	-	Société Anonyme André Citroën.
42.448	-	Compagnie des Compteurs.
2.661	-	Compagnie de Signaux et d'Entreprises Elec-triques.
108.743	-	« C.S.F. », Compagnie Générale de Télégra- phie Sans Fil.
9.369	-	L'Auxiliaire du Finistère.
28.125	Obl. conv.	L'Auxiliaire du Finistère.
8.224	actions	Compagnie Française des Câbles Télégra- phiques.
16.800	actions	« SAPHYMO ».
120	parts	« INDATOM ».
150	parts nouv.	« INDATOM ».
1.733	actions	Compagnie Générale d'Entreprises Electriques.
1.231	actions "A"	Société Financière des Pétroles « FINAREP ».
13.982	actions "B"	Société Financière des Pétroles « FINAREP ».

9.211	actions	Compagnie Générale de Recherches Pétrolières « GENAREP ».
1.307	-	Société de Gestion des Participations de la Régie Autonome des Pétroles « SOGERAP ».
10.466	-	Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine.
53.315	-	Esso Standard, Société Anonyme Française.
759	actions " A "	Compagnie Française des Pétroles.
116.411	actions " B "	Compagnie Française des Pétroles.
24.489	actions	Compagnie Française de Raffinage.
390	actions " A "	Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des Pétroles en Algérie « S.N. REPAL ».
390	actions " B "	Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des Pétroles en Algérie « S.N. REPAL ».
3.089	actions	Société des Pétroles d'Afrique Equatoriale.
3.070	-	Compagnie d'Exploration Pétrolière.
79.395	-	Compagnie de Participations, de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « COPAREX ».
39.738	-	Omnium de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « OMNIREX ».
31.500	-	Société Anonyme Française de Recherche et d'Exploitation de Pétrole « SAFREP ».
3.725	-	Compagnie Générale de Forages « COFOR ».
27.148	-	Société de Forages Pétroliers Languedocienne-Forenco.
7.332	-	Compagnie Générale de Géophysique.
1.495	-	Société Nationale de Matériel pour la Recherche et l'Exploitation du Pétrole « S.N. MAREP ».
1.390	-	Compagnie Générale des Gaz Liquéfiés « COGEGAL ».
4.797	-	Compagnie de Saint-Gobain.
58.549	-	Pierrefitte, Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques.

10	actions	Pierrefitte-Bassens.
9.990	actions nouv.	Pierrefitte-Bassens. (Libérées de 75%).
41.495	actions	« AQUITAINECHIMIE », Société des Produits Chimiques d'Aquitaine.
6.300	-	« VINYLACQ ».
1.500	-	« ACETALACQ ».
20.000	-	« AZOLACQ », Société Chimique d'Engrais et de Produits de Synthèse du Sud-Ouest.
6.385	-	Ancienne Compagnie Richer-Lantz et Cie.
34.624	-	Reichhold-Beckacite.
13.499	-	Polymer Corporation S.A.F.
10.922	-	Librairie Hachette.
49.833	-	La Rochette-Cenpa.
25.072	-	Papeteries Navarre.
14.993	-	La Cellulose du Rhône.
4.998	actions nouv.	La Cellulose du Rhône. (Libérées de 50 %).
13.686	actions	Société Industrielle de Cellulose d'Alizay « S.I.C.A. ».
13.691	droits sousc.	Société Industrielle de Cellulose d'Alizay « S.I.C.A. ».
7.477	actions	Compagnie Française du Monoservice.
28.149	-	L'Union Navale.
1.000	-	Société pour le Transport de l'Industrie Nucléaire « TRANSNUCLÉAIRE ».
4.405	-	Lignes Aériennes Intérieures « AIR INTER ».
3.750	-	Gaz - Marine.
1.500	-	Méthane - Transports.
510	-	Safege - Transport.
1.015	actions nouv.	Safege - Transport.

16.600	actions	Compagnie « LIBARON ».
12.000	-	Générale Alimentaire S.A. « G.A.S.A. ».
3.790	-	Société de Sucrieries Brésiliennes.
23	-	Société de Sucrieries Brésiliennes (remboursées de F 4).
3.570	-	Industrie Cotonnière de l'Oubangui et du Tchad « ICOT ».
4.109	-	Société Internationale de Régie Co-Intéressée des Tabacs au Maroc.
7.912	-	Prénatal.
11.200	-	Au Printemps-Nation.
48.155	-	Société Financière de Gestion et d'Investissements Immobiliers et Hôteliers « SOFITEL ».
1.490	-	Société d'Etudes d'un Grand Hôtel International à Paris.
2.000	-	Compagnie de Services et d'Hôtellerie.
1.309	-	Garage Auto Service Orly « GASO ».
1.480	-	Garage Parking Saint-Honoré.

Valeur d'Inventaire du Portefeuille-Titres
F 301.030.681,70

Titres énumérés ci-dessus	F	217.521.101,32
Titres de sociétés étrangères	F	70.395.534,76
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100.000 par catégorie	F	3.245.189,92
Titres de sociétés immobilières	F	9.868.855,70

Imp. ARTRA - Paris

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

EXERCICE 1963

OPÉRATIONS FINANCIÈRES
AUXQUELLES LE SIÈGE A PRÊTÉ SON CONCOURS

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

SECTEUR PUBLIC ET SEMI-PUBLIC

Emissions réalisées par :

- l'Etat Français : - Emprunt 4 1/4 % mai 1963,
- Emprunt 4 1/4 % - 4 3/4 %
septembre 1963,
- le Crédit Foncier de France,
- l'Electricité de France,
- les Charbonnages de France,
- le Crédit National,
- la Ville de Paris,
- la Caisse Nationale des Autoroutes,
- la Société Nationale des Chemins de Fer Français.

SECTEUR PRIVÉ

Emissions dirigées par la Banque comme chef de file ou co-chef de file :

- *La Rochette Cenpa,*
- *La Radiotechnique,*
- *la Société Lorraine de Développement et d'Expansion « LORDEX »,*
- *la Compagnie des Compteurs,*
- *la Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais,*
- *la Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons,*
- *le Groupement des Industries Agricoles, Alimentaires et de Grande Consommation « G.I.A.C. »,*
- *les Forges et Aciéries de Nord et Lorraine,*
- *la Société de Développement Régional du Centre-Est « CENTREST »,*
- *la Société de Développement Régional du Sud-Est,*
- *le Groupement de l'Industrie Chimique de Synthèse,*
- *« PIERREFITTE » Société Générale d'Engrais et Produits chimiques,*
- *la Société de Développement Régional du Sud-Ouest « EXPANSO S.D.R. »,*
- *le Groupement de l'Industrie Sidérurgique pour faciliter la reprise et le développement de la production « G.I.S. »,*
- *la Société de Développement Régional de Normandie, conjointement avec la Société de Développement Régional de la Bretagne (Emprunt Normandie-Bretagne),*
- *la Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais.*

Emissions auxquelles la Banque a participé :

- *la Société F. Béghin,*
- *les Pneumatiques et Caoutchouc Manufacturé Kléber-Colombes,*
- *le Groupement des Grands Magasins et Magasins Populaires,*
- *la Société de Développement Régional de l'Ouest « SODERO »,*
- *la Compagnie Générale d'Electricité,*
- *la Société Anonyme des Galeries Lafayette,*
- *le Groupement des Industries Mécaniques « G.I.M.E.C.A. »,*
- *la Compagnie de Saint-Gobain,*
- *la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage,*
- *le Groupement des Industries de la Construction Electrique « G.I.C.E.L. »,*
- *la Société Anonyme des Automobiles Peugeot,*
- *la Société Alsacienne de Développement et d'Expansion « S.A.D.E. »,*
- *la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin (Michelin, Durin et Cie).*

EMPRUNTS ÉTRANGERS ÉMIS SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL

Emissions auxquelles la Banque a participé :

- *l'Etat Mexicain,*
- *VOEST (Vereinigte Osterreichische Eisen- und Stahlwerke A.G.).*

AUGMENTATIONS DE CAPITAL

OPÉRATIONS DIRIGÉES PAR LA BANQUE :

- la Compagnie de Navigation Fraissinet et Cyprien Fabre,
- la Société Générale de Chemins de fer et de Transports Automobiles,
- la Société Financière de Gestion et d'Investissements Immobiliers et Hôteliers « SOFITEL »,
- la Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture « COFICA »,
- la Société d'Investissements Immobiliers du Nord « SIMNOR »,
- les Etablissements Levivier S.A.,
- les Etablissements Neyrpic, Ateliers Neyret-Beylier et Piccard-Pictet,
- la Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment,
- la Société Auxiliaire de Distribution d'Equipements à traiter l'Information « LOCABULL »,
- l'Omnium Français de Pétroles,
- la Société Nouvelle de Constructions et de Travaux,
- la Société Financière et Industrielle des Ateliers et Chantiers de Bretagne,
- la Compagnie Générale de Développement Immobilier « COGEDIM »,
- la Société Rateau,
- Prénatal,
- les Sucrieries et Raffineries Bouchon et Pajot,
- Materna,
- la Compagnie Parisienne de l'Air Comprimé Force Motrice, Eclairage Electrique,

- l'Union Générale d'Investissements Immobiliers « UGIMO »,
- les Ateliers de Construction Schwartz-Hautmont,
- l'Union Immobilière de France « U.I.F. »,
- la Compagnie Radio-Maritime,
- la Société Industrielle de Cellulose d'Alizay « S.I.C.A. »,
- la Société de Développement Régional du Centre-Est « CENTREST »,
- la Société Norvégienne de l'Azote et de Forces Hydro-Electriques.

OPÉRATIONS AUXQUELLES LE SIÈGE A PARTICIPÉ

- le Fly-Tox,
- L'Air Liquide,
- l'Union Industrielle de Crédit « U.I.C. »,
- Au Printemps (Laguionie et Cie),
- « ALSTHOM » Société Générale de Constructions Electriques et Mécaniques,
- la Brasserie et Malterie « Le Phénix »,
- la Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest « TOFINSO – S.D.R. »,
- la Compagnie Rousselot,
- la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage,
- la Société Anonyme des Automobiles Peugeot,
- Schneider et Cie,
- la Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais,
- la Société Marseillaise du Sulfure de Carbone,
- Telefonaktiebolaget L.M. Ericsson,
- les Pneumatiques et Caoutchouc Manufacturé Kléber-Colombes,
- les Anciens Etablissements Panhard et Levassor,

- la Société Métallurgique de Normandie,
- la Compagnie d'Approvisionnement, de Transport et de Crédit « C.A.T.C. »,
- Paris-France,
- les Papeteries Darblay,
- la Société de Développement Régional du Sud-Est,
- la Compagnie Industrielle et Financière de Pompey,
- Latonia Investment Trust Company S.A. Panama.

OPÉRATIONS FINANCIÈRES AUXQUELLES
LA SUCCURSALE DE BRUXELLES
A PRÊTÉ SON CONCOURS
EMPRUNTS OBLIGATAIRES

SECTEUR PUBLIC OU SEMI-PUBLIC

Emissions réalisées par :

- l'Etat Belge,
- le Fonds des Routes,
- la Ville de Liège,
- la Ville de Gand,
- la Ville de Bruxelles,
- la Ville d'Anvers,
- la Société Nationale des Chemins de Fer Belges,
- la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier « CECA ».

SECTEUR PRIVÉ

- les Galeries et Grand Bazar du Boulevard Anspach,
- « DISTRIGAZ » - Sté de Distribution du Gaz, S.A.,
- la Société Intercommunale Belge de Gaz et d'Electricité « INTERCOM ».

- l'Union Intercommunale des Centrales Electriques du Brabant « INTERBRABANT », S.A.,
- la Compagnie Générale d'Entreprises Electriques et Industrielles « ELECTROBEL »,
- l'Orfèvrerie Wiskeman, S.A.,
- les Etablissements d'Aoust Frères, S.A., Bruxelles.

AUGMENTATIONS DE CAPITAL

OPÉRATIONS AUXQUELLES LA BANQUE A PARTICIPÉ

- « E.B.E.S. », Sociétés Réunies d'Energie du Bassin de l'Escaut,
- l'Union Intercommunale des Centrales Electriques du Brabant « INTERBRABANT »,
- la Société Hennuyère d'Electricité et de Gaz « HENELGAZ » S.A.,
- les Laminoirs et Usines du Ruau, S.A.

OPÉRATIONS FINANCIÈRES AUXQUELLES
LA SUCCURSALE DE GENÈVE
A PRÊTÉ SON CONCOURS
EMPRUNTS OBLIGATAIRES

EMPRUNTS ÉMIS PAR DES ORGANISMES ET SOCIÉTÉS SUISSES

- le Canton de Genève,
- le Canton d'Argovie,
- la Ville de Lausanne,
- la Ville de Genève,

- la Ville de Zurich,
- la Caisse Hypothécaire du Canton de Berne,
- la Caisse Hypothécaire du Canton de Genève,
- la Banque des Lettres de Gage des Etablissements Suisses de Crédit Hypothécaire,
- les Usines Electriques de l'Engadine, S.A.,
- les Forces Motrices de Saekingen, A.G.,
- les Forces Motrices du Val Mesocco, S.A.,
- les Forces Motrices Bernoises, S.A.,
- les Forces Motrices de Mattmark, Saas Grund,
- les Forces Motrices Verzasca, A.G., Lugano,
- la Grande Dixence, Sion,
- « EUROFIMA » Bâle,
- US Rubber Overseas, S.A., Genève.

EMPRUNTS ÉTRANGERS ÉMIS EN SUISSE

- la Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons, Paris,
- la Compagnie Sévillane d'Electricité, Séville,
- Siemens und Halske, A.G., Berlin et Munich,
- la Société Métallurgique de Knutange, Paris,
- la Société d'Electricité de l'Our, S.A., Luxembourg,
- Joseph Lucas (Industries) Ltd, Birmingham,
- la Compagnie Française des Pétroles, Paris,
- Phoenix-Rheinrohr, A.G., Dusseldorf,
- Farbenfabrik Bayer, A.G., Leverkusen,
- le Royaume de Norvège.

